

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE—RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 23 DECEMBRE 1876

No. 31

MONTREAL, 23 DECEMBRE 1876

LA RACE SUPERIEURE

Sous ce titre, la *Gazette de Sorel* du 14 décembre courant publiait l'article suivant :

On verra par l'état ci-dessous de la circulation du *Globe* de Toronto que nous devons admettre que les Haut-Canadiens sont plus avancés que nous, au moins sous le rapport de la lecture.

Toronto n'est pas une ville aussi importante que Montréal ; cependant, de nombreux journaux s'y publient et ils ont une circulation plus considérable que ceux qui se publient à Montréal.

Et si nous jetons un coup-d'œil sur la presse française de la province de Québec, dans quel état d'infériorité ne la voit-on pas ? Elle est de beaucoup inférieure même à la presse anglaise du Bas-Canada, surtout sous le rapport de la circulation. Cependant notre province est pour ainsi dire française, si l'on considère surtout que les hommes instruits parmi nos compatriotes anglais, écossais et irlandais sont familiers avec notre langue et qu'ils reçoivent nos journaux.

Il faut bien l'admettre, nous sommes, sous ce rapport, d'une infériorité presque décourageante pour ceux qui ont foi dans la nationalité franco-canadienne.

Car, sans instruction, il n'y a pas de vitalité pour un peuple, et, de nos jours, la lecture des journaux est devenue l'un des moyens les plus propres à populariser l'instruction et à familiariser le peuple, avec tout ce qu'il lui importe de connaître pour la conservation de ses droits politiques et, nous pouvons ajouter, nationaux !

Voici l'état du *Globe*. Puisse-t-il faire ouvrir les yeux à nos compatriotes et les engager à recevoir et à payer libéralement les journaux français, car leur existence dépend du peuple seulement. Et le peuple est grandement intéressé à maintenir notre presse sur un pied respectable.

Circulation du *Globe* pour la semaine finissant le 18 nov. :

Lundi.....	22,750	exemp.
Mardi.....	22,850	"
Mercredi.....	22,900	"
Judi.....	22,950	"
Vendredi.....	22,900	"
Samedi.....	25,750	"

140,100

Moyenne par jour..... 23,350.

Pour la semaine finissant le 25 novembre :

Lundi.....	22,900	exemp.
Mardi.....	23,000	"
Mercredi.....	23,200	"
Judi.....	23,250	"
Vendredi.....	23,150	"
Samedi.....	26,000	"

141,500

Moyenne par jour..... 23,583.

Pour la semaine finissant le 2 décembre :

Lundi.....	23,300	exemp.
Mardi.....	23,450	"
Mercredi.....	23,400	"
Judi.....	23,400	"
Vendredi.....	23,400	"
Samedi.....	26,300	"

142,250

Moyenne par jour..... 23,875.

Circulation du *Globe* hebdomadaire au 1er Déc. 36,000

Le confrère Sorelois veut bien constater l'infériorité presque décourageante, suivant son expression, de la presse, canadienne-française en comparaison de celle d'Ontario et même de la presse anglaise du Bas-Canada ; mais il se donne bien de garde, par exemple, d'en rechercher les causes. Cela se comprend. Le rédacteur de la *Gazette* est député aux Communes, et, pour ne pas compromettre son avenir électoral, il tient à ménager bien des susceptibilités, qu'il froisserait peut-être s'il dévoilait le fond de sa pensée sur le sujet. Comme nous ne sommes pas député ni n'avons envie de l'être, nous allons dire franchement notre façon de penser sur la matière et tâcher d'indiquer brièvement à quoi tient cet état d'infériorité de la presse canadienne-française.

D'abord, il faut s'en prendre au mauvais système d'instruction primaire qui règne dans le pays depuis un temps immémorial, et qui a laissé les trois quarts et demie de nos populations rurales dans l'ignorance de toute lecture et de toute écriture. Il est clair que des gens qui ne savent ni A ni B ne sauraient se montrer passionnés pour la réception et la lecture des journaux, et il serait oiseux, on le comprend, d'insister davantage sur ce point.

Quant à l'autre demi-quart de peuple sachant lire, il faut bien avouer que ceux qui ont eu et ont encore mission de lui inculquer le goût des choses de l'esprit et de la lecture, n'ont guère pris les moyens propres à le lui inspirer. On devine que nous voulons parler de ceux qui ont eu jusqu'à présent la direction exclusive des consciences et des esprits dans nos campagnes, c'est-à-dire de nos bons curés.

En effet, qui de nous n'a maintes fois entendu nos pasteurs ruraux, du haut de la chaire de vérité, s'efforcer de prouver à leurs dociles ouailles que celui qui sait son "petit catéchisme" est assez instruit, qu'il en sait assez long et est assez savant comme cela, qu'il n'a plus rien à apprendre en ce monde et qu'il n'a plus qu'à demeurer les yeux tournés vers le ciel, en récitant dévotement son chapelet le restant de ses jours ?

" Tout le reste, mes frères," ont-ils coutume de s'écrier, en forme de péroraison et d'une voix tonnante, " n'est que vanité des vanités, *vanitas vanitatum*. Le petit catéchisme, voilà le résumé de toute la science humaine, tenez-vous-y, et n'allez pas vous fatiguer l'esprit à acquérir une vaine science qui vous perdrait. D'ailleurs, le saint roi Salomon n'a-t-il pas dit ? " Augmenter sa science, c'est augmenter sa peine. " Je vous le répète donc, mes frères, le petit catéchisme suffit à tous les besoins de l'intelligence et du cœur, tenez-vous en là."

Et Jean-Baptiste, crédule et confiant en son curé, s'en va fumer sa pipe et raconter au coin de son feu les contes du Petit Poucette et du Grand Géant, trouvant que les avis que vient de lui donner son pasteur sont d'auant plus admirables qu'ils flattent plus sa paresse intellectuelle. On avouera que c'est là un moyen peu adroit, et surtout peu efficace, de pousser les gens à la lecture ; et celui qui connaît les mœurs de nos campagnes et qui y a vécu, ne pourra nier l'exactitude du tableau que nous venons de tracer. Voilà, selon nous, la seconde grande cause de l'indifférence de notre bon peuple à l'endroit des journaux.

Mais il y a mieux, ou, si on le préfère, il y a pis. M. le curé de campagne ne se contente pas de cela, il va beaucoup plus loin, et dans son aversion contre tout ce qui est instruction du peuple et éducation des masses, il dénonce en pleine église tout journal qui ne partage pas ses idées politiques ; il le proscrit l'anathématisé comme mauvais et pernicieux ; il menace ses paroissiens du refus des sacrements s'ils continuent à le recevoir. Là ne se borne pas son zèle, car il se sert encore sacrilègement du confessionnal pour agir sur ses paroissiens récalcitrants. Il refuse toute absolution aux femmes qui n'obtiendront pas de leurs maris le renvoi du journal détesté. Cela aura peut-être pour effet d'introduire des querelles dans le ménage et la zizanie dans les familles, mais qu'importe ! M. le curé déteste les mauvais journaux—c'est-à-dire les feuilles qui ne pensent pas comme lui, en politique—et il faut qu'on se soumette à ses caprices et à son omnipotence coûte que coûte ; autrement, à quoi servirait d'être prêtre, je vous le demande : *Sacerdos aller Christus*.

Et qu'on ne dise pas que nous avançons une assertion toute gratuite. Nous pourrions rapporter des milliers d'exemples de prêtres proscrivant des journaux parfaitement orthodoxes et consacrant de longs sermons pour prouver que leurs ouailles ne devaient pas les recevoir. Nous nous contenterons pour aujourd'hui de citer un fait—dont l'auteur de ces lignes garantit la parfaite exactitude, car il assistait au sermon auquel il est fait allusion ci-après—qui démontrera, une fois de plus, jusqu'à quel point le clergé est opposé à la diffusion de la lecture des journaux.

Le curé de L....., paroisse située sur les bords du St. Laurent, à quelques lieues de Montréal, lors de l'apparition, le printemps dernier, du *Messenger de Sorel*, journal hebdomadaire réformiste, dont l'abonnement n'était que d'un écu par année,—monte en chaire et fait une charge à fond de train contre le nouveau journal. Tout son sermon roula sur ce sujet, et il termina sa pieuse philippique en disant que c'était une peste que ces journaux à bon marché qu'on essayait d'introduire dans la paroisse, désignant clairement par ces termes le *Messenger de Sorel*, rédigé par un bon catholique pourtant, M. Brousseau, l'ex-collaborateur de la *Gazette de Sorel*. On conçoit facilement que le cultivateur qui se voit, pour ainsi dire, forcé de ne pas recevoir ou de renvoyer le journal qui reflète ses idées politiques, au lieu de s'abonner à un journal adverse, n'en recevra plus aucun, et qui l'en blâmera ?

Voilà comment nos curés de campagne encouragent la lecture des journaux. Nous pourrions multiplier les exemples, mais à quoi bon ? chacun de nos lecteurs a parmi ses souvenirs une foule de faits semblables, qui prouvent d'une manière indéniable que le clergé est opposé à l'instruction des masses, et ce, par crainte de perdre son pouvoir tyrannique sur les âmes.

Ainsi donc, il n'est pas besoin d'aller chercher midi à quatorze heures pour savoir quelles sont les causes de l'état d'infériorité de la presse canadienne française et de son peu de circulation parmi le peuple. Elles résident sans conteste dans la répugnance qu'éprouve le prêtre à voir une autre opinion que la sienne prévaloir dans la paroisse. Car, si le peuple s'instruisait, lisait et voyait les deux côtés des questions, il pourrait en venir à ne plus penser comme son curé dans les choses même d'un intérêt purement temporel, et il refuserait peut-être de se laisser conduire par le bout du nez comme un enfant. On comprend quelle abomination ce serait !

Nous pensons avoir suffisamment montré où le bât nous blesse, et nous croyons qu'il n'y a pas un esprit impartial et bien pensant qui ne soit prêt à admettre que nous avons raison. Le mal étant trouvé, il n'y a plus qu'à y appliquer le remède. Nous concluons donc en disant : tant qu'on laissera M. le curé manipuler les consciences à son gré et sans contrepoids, il n'y a pas de raison pour que cet état de choses regrettable finisse. Il n'y aura que le professeur laïque, relevant uniquement de l'Etat et parfaitement indépendant de tout contrôle ecclésiastique, qui pourra contrebalancer l'influence délétère et funeste de nos curés et secouer l'apathie de nos populations rurales à l'endroit de l'éducation et de la lecture. C'est alors seulement que nous pourrions espérer de lutter avec la " race supérieure " et que nous cesserons d'être qualifiés de " race inférieure."

ARISTIDES PICHÉ.

NOTRE DEUXIEME A LA "MINERVE"

Quel est donc le grotesque qui nous accuse, dans la *Minerve* du 18 courant, d'avoir perpétré une phrase de trente-sept lignes ? Si ce rival heureux des sapajous et des ouistitis était à même de juger un article, il aurait vu en lisant notre *tartine* intitulée " *Ce que devient le corps humain* " il aurait vu, disons-nous, que la coupe même de nos phrases amenait forcément dans l'original des points qui ont été omis par les typographes. Ils ont sabré notre dernier numéro du *Réveil*, et nous espérons bien que pareille chose ne se renouvellera plus à l'avenir. Le fantoche, qui a voulu faire de l'esprit à nos dépens, a dû voir sur l'exemplaire du *Réveil* adressé par nous à son journal, que nous avons corrigé à la main notre article à la *Gazette de Sorel* ; nous n'avons malheureusement pas eu le temps d'en faire autant pour tous les autres.

Croyez-vous que ce personnage, illuminé par le génie de la ponctuation, a des loisirs ? Il paraît qu'on ne se foule pas la rate aux Nos. 212 et 214 de la rue Notre-Dame. Heureux rédacteur de la *Minerve* ! Ne pouvant attaquer les idées scientifiques ni le style de l'article en question, ses nombreuses occupations lui permettent d'éplucher nos virgules. Mais si nous voulions consacrer notre plume à analyser le français de la *Minerve*, on verrait dans chaque numéro du *Réveil* s'étaler six articles, un par jour, destinés à édifier le public sur le

charabia essentiellement local que cultive ce respectable journal. Nous serions dans la triste nécessité de doubler notre format, ce qui ferait fort peu les affaires de notre rédacteur-proprétaire.

Nous apprendrons en outre à ce jeune pédant pétri d'espérances que la phrase longue n'est pas absolument interdite en français. Si au lieu de se nourrir du Paroissien Romain, ce cascadeur malheureux lisait les grands écrivains classiques de la France, et particulièrement un certain Blaise, il y trouverait la confirmation éclatante de ce que nous avançons. N'avez-vous jamais lu Blaise, Blaise Pascal, celui qui, prévoyant de loin la *Minerve*, a taillé aux Jésuites de toutes les époques une veste immortelle? La phrase longue n'est point interdite en français, mais elle exige une certaine suite dans les idées et une certaine science de construction qui sont aussi inconnues à ce Vaugelas canadien que le mirliton aux Esquimaux. Cher rédacteur de la *Minerve*, les lauriers de *Ponson tu dérailles* vous empêcheraient-ils de dormir? Vous êtes libre d'imiter ce style enchanteur et de nous donner des dialogues dans ce genre :

Tu vois ce poignard?
Oui; eh bien!
Il est teint.....
De quoi?
Du sang.....
De qui?
De ton frère.....
Ah!

Mais nous voyons bien ce qui chicane le piètre hâbleur auquel nous faisons l'honneur d'une si longue réponse; il nous accuse de prétentions scientifiques. Tudieu! il paraît qu'un rédacteur qui possède quelques notions élémentaires de chimie est un phénomène qui ne s'est jamais vu dans les bureaux de la *Minerve*; *inde ira*. Nous ajouterons que nous croyons suffisamment savoir le français pour ne pas craindre de signer nos articles, ce qui n'est pas le cas du farfadet qui nous prend à parti. Mais nous espérons que cet adorateur de Lhomond voudra bien continuer ses remarques sangrenues sur nos articles du *Réveil*; nous ne savions en vérité quoi dire cette semaine; il est bien aimable de nous avoir fourni matière à écrire, et bien que nous n'ayons pas l'honneur de le connaître personnellement, et parce que nous savons avoir affaire à un homme craignant Dieu, Monsieur le Maire et la ponctuation surtout, nous nous permettrons de lui serrer délicatement les phalanges, en attendant qu'il nous donne l'occasion d'une troisième épître à la *Minerve*.

F. KASTNER.

NOTES ET COMMENTAIRES.

Les sentiers de l'orthodoxie sont parfois bordés d'épines et de précipices; il ne fait pas bon de s'y aventurer, si on en juge par ce qui vient d'arriver. S'il est un homme au monde qui a voulu et surtout a cru demeurer dans les limites tracées par les lois canoniques, c'est à coup sûr le juge Routhier, lorsqu'il a rendu son jugement dans l'affaire de Charlevoix. Eh bien! bénévoles lecteurs, imaginez-vous qu'ainsi que dans la condamnation de M. Tarte, pour mépris de cour, l'honorable juge a erré, a enfreint les règles de la vraie doctrine. O horreur! il a même émis des *opinions perverses*. Il faut le croire, car l'illustre théologien Luigi le dit en propres termes. Voici comment il s'exprime dans

l'appréciation qu'il fait de ce jugement dans un des derniers numéros du *Franc-Parleur* :

" Sans chercher midi à quatorze heures, nous dirons de suite ce que nous ne pouvons approuver dans ce dernier jugement : c'est l'opinion suivante avec tout ce qui a servi à l'établir :

" Le sermon *n'est donc pas de lui-même* en dehors de toute juridiction laïque; c'est la matière de ce sermon et la nature de la demande faite au tribunal à son égard qui déterminent de quelle juridiction il relève, pourvu toujours que le prêtre ne soit pas lui-même poursuivi."

Nous regardons, et avec raison, croyons-nous, cette opinion comme très-perverses en elle-même et dans ses conséquences, quoique M. le juge Routhier l'ait émise avec la meilleure foi du monde."

A quoi sert-il donc, on se le demande, de suer sang et eau pour rester orthodoxe? Franchement, c'est à dégoûter du métier. L'hon. juge, en lisant ces lignes, a dû faire d'amères réflexions sur l'ingratitude des hommes en général, et des théologiens en particulier. C'est égal, nous sommes certain qu'il s'en sera vite consolé, car, c'est connu, l'hon. monsieur est doué d'une *fière conscience*.

Si le juge Routhier a exprimé des doctrines perverses dans son fameux jugement, je vous laisse à deviner ce que Luigi doit penser de la sentence que viennent de prononcer les trois honorables juges de la Cour Supérieure, MM. Casault, McGuire et McCord, dans l'élection contestée de Bonaventure. Voilà une décision qui ne fera pas l'affaire de nos ultramontains et qui va jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme qui les animait depuis le jugement de Charlevoix. Certes, avouons-le, les trois honorables messieurs n'y ont pas été de main-morte : ils ont déqualifié du même coup M. Hamilton, le pétitionnaire, et M. Beauchêne, le membre siégeant. Le premier, pour corruption purement et simplement, et le second pour intimidation spirituelle exercée par messieurs les infallibles du comté de Bonaventure sur les ouailles confiées à leurs soins.

La Cour a unanimement déclaré que le clergé pouvait exprimer son opinion sur les questions politiques, mais que les menaces de peines spirituelles constituaient une influence indue dans le sens voulu par la loi. M. Beauchêne ayant sollicité l'appui du clergé a été déclaré inéligible. Sur ce point M. le juge McGuire a différé d'opinion avec les deux autres juges.

On voit que le principe invoqué et soutenu par M. Routhier, dans la contestation de Charlevoix, est repoussé par les trois juges qui ont prononcé la sentence contre M. Beauchêne. Cette élection est déclarée nulle à cause de l'intervention du clergé, et M. Beauchêne ayant, comme M. Langevin, demandé à des curés de commettre des actes déclarés illégaux, a perdu ses droits politiques pour sept années. On peut donc prévoir le sort qui attend M. Langevin devant la Cour Suprême.

Cette décision qui fait le désespoir des ultramontains, fait, d'un autre côté, le bonheur de tous les amis des libertés civiles et des partisans de l'égalité devant la loi en ce pays-ci. Comme disent les anglais, *it is a step in the right direction*.

ARISTIDES PICHE.

CORRESPONDANCE

Québec, 19 Décembre 1876.

Monsieur le Rédacteur.

Je crois remplir aujourd'hui un devoir civique en exposant à mes concitoyens de la Cité quelques réflexions sur une question qui agite les esprits, à savoir : s'il est nécessaire de taxer toutes les propriétés exemptes de taxes dans la Cité de Québec et s'il est urgent de mettre ces dernières au même degré de taxation que les propriétés des citoyens.

À la dernière assemblée de la chambre de commerce de Québec, il a été résolu de demander à la Législature de taxer toutes les propriétés exemptes de taxes dans la Cité.

Cette mesure s'impose à nous comme une nécessité absolue, et c'est un projet dont la réalisation devrait être ardemment souhaitée et poursuivie pour établir un juste équilibre dans la taxation des propriétés immobilières de Québec. C'est de plus un défi audacieux à l'ignorance et à l'ineptie de la majorité du Conseil de Ville.

Le passif de la Cité peut se résumer comme suit ; *Déficit de \$61,000* pour l'année dernière ; le déficit de l'année courante qui dépasse celui de l'année dernière, et en perspective pour l'année prochaine *les intérêts du million pour le Chemin de Fer du Nord*. Les dettes hypothécaires de la Cité sont de *\$3,219,597.75*. La Corporation paie en intérêts *\$195,630 03*. Enfin, les dépenses de la Cité se montent à *\$417,677.99* pour l'année 1875-76.

Il est donc urgent d'y voir si nous voulons échapper à la banqueroute et à la ruine.

Taxons les Communautés religieuses qui reçoivent les mêmes protections, si non plus, que les propriétés des citoyens. En effet, les communautés sont-elles en danger dans un incendie, que les efforts des pompiers se portent sur ces institutions pour les préserver des flammes. Ces communautés jouissent de l'eau de l'aqueduc ; l'entretien des voies et chaussées, la protection contre les voleurs de nuit par les patrouilles se font pour elles comme pour tous les citoyens, et elles ne paient rien. Augmenter les taxes qui pèsent sur le peuple, sur le pauvre, et préserver de taxes des communautés qui regorgent de richesses et les édifices parlementaires et bureaux publics, c'est une injustice, une révoltante iniquité.

Ces communautés, à part l'Institution des Sœurs de la Charité, sont florissantes. Le Séminaire de Québec, les Ursulines, l'Hôpital-Général, l'Hôtel-Dieu possèdent même en dehors de Québec des fiefs qui leur donnent d'immenses revenus. Leurs propriétés forment en quelque sorte une partie de la Ville de Québec. En regard de ces biens, l'ouvrier qui se bâtit une maison, qui use son énergie dans un travail pénible et constant, et qui en fin de compte paie les taxes, devrait être protégé contre l'égoïsme de ces grands propriétaires.

Tout citoyen s'intéresse au progrès de sa ville, il est fier de ses traditions, de ses monuments, de son histoire, mais tout citoyen doit contribuer de son argent à embellir sa ville, et à lui donner la prospérité qui l'embellit. Rompez cette loi, et là où devrait exister l'harmonie, la discorde et la ruine s'établissent. Pensons-y sérieusement. L'émigration a fait de Québec une ville presque déserte. Si nous avions été moins indifférents à nos affaires municipales et autres, aurions-nous vu partir de Québec au moins vingt-cinq mille hommes ? Aujourd'hui, grâce à notre insouciance, nous végétons, le peuple est rongé par les usuriers, et quand une voix

s'élève pour proposer une mesure équitable, on ne veut pas l'écouter. Ou plutôt, cette voix est étouffée par la clameur des riches et des puissants qui trouvent leur bien-être dans la misère du plus grand nombre.

Par cette exemption de taxes en faveur des communautés religieuses et des édifices parlementaires, l'équilibre économique se trouve renversé, et les forces de production constituées en monopole. Les transactions d'immeubles languissent, et les propriétés adjudgées par le Sheriff se vendent la moitié de leur valeur réelle. L'emprunteur sur hypothèque ne peut emprunter sans de gros intérêts et les capitalistes petits et grands déposent leur argent dans les banques.

Je ne parlerai pas de certaine institution religieuse à Québec qui fabrique des marchandises de lingerie et qui tient même une imprimerie, au préjudice des particuliers, et qui est exemptée de taxes. Nos conseillers devraient voir à ce que cet abus fût relevé. Si on les laissait faire, ces communautés auraient l'audace de nous taxer.

Remarquez que les communautés n'y perdraient rien. Par exemple, l'Eglise St. Patrice et en grande partie les Eglises et Communautés protestantes ne se refuseraient pas à payer des taxes justement imposées. Les fidèles des différents cultes paieront les taxes imposées sur leurs institutions religieuses. Les différents cultes n'en souffriront pas, car ce sont les particuliers qui leur donnent l'argent de leur bourse.

Ne laissons donc pas cette criante injustice sévir plus longtemps. Quelques uns m'accuseront d'impiété et de principes révolutionnaires, ils auront tort. Qu'on étudie cette question sans partialité, avec la froide raison, avec l'égalité de la justice. La religion n'est pas en cause. C'est une question d'intérêt qui se résume à ceci. La moitié de la ville, appartenant pour la plus grande partie à de pauvres particuliers, est grevée de taxes et l'autre moitié, dont les richesses se chiffrent par millions, n'en paie pas.

Ceux qui étalent un zèle outré pour la religion vont se récrier contre une mesure si juste et si utile, mais veuillez remarquer que ces zéloteurs ne font rien pour venir à ces communautés ou corporations religieuses, que les praticiens en loi leur font payer leurs conseils et leurs services, et que les marchands ne refusent pas de faire un honnête profit sur les marchandises qu'ils leur vendent. Et ce sont eux qui gémissent le plus quand les citoyens leurs demandent de payer en proportion pour les services rendus à ces communautés par la Corporation. Pourquoi seraient-ils obligés de payer pour des établissements religieux aussi bien que pour eux-mêmes, et fournir en outre de leur argent pour l'Instruction publique en cette Province.

Cette mesure sera discutée bientôt en Parlement. Plaise à Dieu que nous puissions réussir, mais je n'ai pas une confiance inébranlable en nos ministres. Cependant, j'espère que la majorité de la Chambre s'unira au vœu légitime du peuple de Québec et sanctionnera cette mesure énergiquement réclamée.

Je ne parlerai pas aujourd'hui du pillage qui se fait à la Corporation et qu'on peut apercevoir en parcourant les comptes publics. Il y a là de gros fonctionnaires qui vivent à nos dépens et qui se moquent de nous.

J'aurais à dire un mot là dessus, mais je dois terminer cette lettre déjà trop longue.

Qu'on ouvre les yeux, qu'on réfléchisse ! La misère est à nos portes. Ne serait-ce que pour alléger le fardeau qui pèse sur le peuple que j'eusse écrit ces lignes, que je croirais avoir accompli un acte méritoire. Moins de taxes sur le pauvre, c'est plus de pain à sa table,

plus de bois à son foyer. Songeons un peu à la misère des autres; soyons miséricordieux comme l'enseignait Jésus, comme doivent l'être tous les chrétiens. Songeons aussi que si nous demeurons indifférents à la chose publique, nous marchons vers la ruine. Quand un vaisseau est en danger de sombrer, que le vent siffle dans les cordages et soulève les vagues avec furie, tout le monde, depuis le capitaine jusqu'au dernier des passagers, se met à l'œuvre pendant que les femmes et les enfants supplient le ciel pour conjurer la tempête. Travaillons avec ardeur, tous tant que nous sommes, si nous voulons éviter le naufrage.

C'est l'intérêt de tous les particuliers.

UN CITOYEN,

Ayant l'approbation d'un grand nombre d'autres qui paient taxes dans la Cité de Québec.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

(Pour le Réveil.)

Les optimistes sont dans l'allégresse. Il y a bien de quoi. Les plénipotentiaires, dans leurs conférences préliminaires de Constantinople, sont parvenus à s'entendre sur les points suivants : 1^o. Cession d'une portion de territoire et du port de Spizza au Monténégro; 2^o. évacuation du territoire Serbe par les Turcs, échange des prisonniers et prolongation de l'armistice jusqu'à la paix; 3^o. rectification de la frontière en faveur de la Serbie qui obtiendrait le petit Zvornik, et aurait ainsi pour limite à l'Ouest la Drina; c'est charmant et tout nouveau, cette méthode là. Il suffit à présent de se faire frotter d'importance pour avoir droit à une augmentation de territoire. La Russie et l'Angleterre qui se regardaient auparavant avec l'air gracieux de deux bouledogues prêts à s'entre déchirer, ont découvert subito qu'elles sympathisaient ensemble et que leurs vœux étaient les mêmes. Il a fallu pour cela que les plénipotentiaires des deux nations rabattent rudement de leurs programmes primitifs, et cet accord nous semble trop beau pour que nous y croyions tout de suite. Il y a un mais cependant, en ce qui concerne la Bulgarie; ces bons Russes prétendent que tous les vilayets où se trouvent des Bulgares doivent appartenir à cette province, de sorte que la moitié des possessions Turques se trouverait faire partie par l'opération non du Saint Esprit, mais du général Ignatieff, de la Bulgarie. Ce point de vue tout spécial a dû faire grand plaisir aux Turcs qui sont déjà enchantés de ne pas avoir de représentants, dans une conférence où des étrangers agitent les destinées de leur empire, avec un sans gêne aussi grand que celui du cuisinier qui éternue dans le potage. Le Sultan et ses ministres, sans doute pour exprimer leur satisfaction par un signe sensible, viennent d'assister à des expériences de torpilles et de canons Armstrong. Quant aux Russes, dans la crainte de ne pas avoir assez de monde pour occuper pacifiquement la Bulgarie, ils préparent déjà derrière leur armée de première ligne une réserve de 100,000 hommes et s'appêtent à entrer en Roumanie, à ce qu'on dit, sans toutefois déclarer la guerre à la Porte. Ils sont bien bons en vérité et le Sultan leur doit être reconnaissant de la peine qu'ils se donnent.

Mais nous n'avons pas encore parlé de la nouvelle politique la plus stupéfiante qui se soit produite dans la semaine. Cette nouvelle est tellement ébouriffante que nous craignons de la donner au lecteur, de peur de

le conduire en peu d'instant à une folie incurable. A l'aide de cette nouvelle inouïe, nous serions certains de faire éclater tout un chœur de chanoines chantant Vêpres. Pour tout dire en quelques mots, il paraîtrait que le général Ignatieff aurait parlé de l'occupation de la Bulgarie par la Belgique ou la Suisse. Cette idée nous a rendu tout rêveur. Vous figurez-vous l'ahurissement d'un Bulgare auquel un indigène du canton de Schwytz demanderait "*cin glas bier*" ou aux creilles duquel un Belge épanoui ferait retentir un: "il fait chaud chez toi, *savez-vous*." Il ne reste plus après celle-là qu'à proposer le transport de la marine desacs de Genève et de Constance aux Dardanelles, et à prier la confédération helvétique de procéder à la nomination d'un amiral suisse qui naviguera dans la Mer Noire.

Un radical arceur c'est ce président de la banque "l'Union du Crédit" à Bruxelles; ce digne Belge, dans la crainte probablement d'être obligé d'occuper la Bulgarie, s'est sauvé en jouant sur une somme de quelques millions des variations sur le refrain si connu de la Favorite :

"Viens, viens dans une autre patrie.".....

Pour mettre le comble, s'il se pouvait, au désespoir des actionnaires, il a laissé une lettre dans laquelle il prétendait qu'il voulait se suicider; mais il paraît que son gendre l'a rencontré flânant dans Paris et n'ayant nullement l'air de songer à quitter cette vallée de larmes. Heureuse ligne du Nord! jusqu'à présent, elle avait la réputation de ne transporter que les caissiers français qui prenaient leur vol vers Bruxelles, mais voilà que les fions de haute volée belges la prennent à leur tour pour se rendre à Paris. c'est un juste retour des choses d'ici-bas; tout cela fait marcher le commerce et les français n'ont plus sujet d'envier leurs voisins.

La crise ministérielle en France est terminée, grâce à l'entrée de Jules Simon et de Louis Joseph Martel dans le cabinet; ces nominations ne paraissent pas avoir satisfait Gambetta. L'illustre chef de la gauche, d'après les on-dit, considérerait ce cabinet comme formé contre lui. Il est bien certain que ces deux personnalités ne peuvent être qu'une transition, ce sont ce qu'on appelle deux respectables culottes de peau. M. Simon, qui n'est pas le plus distingué des Jules, quoique Jules distingué, est bien un républicain de vieille date, mais c'est un républicain "aimable," ménageant la chèvre et le chou, débitant des homélies larmoyantes sur la religion, dont il ne croit pas un mot et ce, au moment où le clergé a plus besoin d'être surveillé que jamais. Quant à M. Martel, il est tout ce qu'il y a de plus Joseph, puisque Joseph il y a; c'est un vieux libérateur, rallié à Thiers et par ricochet à la république; pour ce qui est du ministre de la guerre, Berthaut, qui a causé tout ce remue-ménage, il reste à son poste. Il y a lieu d'espérer qu'à l'avenir il ne s'occupera plus que de l'armée. Le Maréchal MacMahon aurait déclaré catégoriquement qu'il n'admettrait jamais que la position des ministres de la guerre et de la marine dépendît des fluctuations de la politique. Tout homme, qui est quelque peu au courant des choses militaires, est obligé de s'avouer que ce point de vue est juste. Mais alors empêchez votre ministre de la guerre de vouloir régenter les consciences. S'il se sent une vocation spéciale pour cela, qu'il se fasse capucin au lieu de rester soldat.

Il est assez curieux de voir l'appréciation de certains journaux canadiens sur ces changements. Le *Nouveau-Monde* reproche d'un ton aigre doux "à l'illustre soldat qui tient dans ses mains les destinées de la France" (style officiel) d'avoir, après Buffet, jeté par dessus bord cette vieille perruque de Dufaure. Quant au *Canadien*, il prétend recevoir ses informations de Paris,

mais nous croyons qu'elles doivent être revues et corrigées à Quimper Corentin, après avoir fait une halte à l'hôpital des fous de Charenton. Le *Canadien* apprend en effet à l'Univers *épaté* que le Maréchal MacMahon a sauvé la France en menaçant la chambre de dissolution. Il nous représente le président de la république française entonnant pour faire peur à la chambre des députés, le fameux air de la Grande Duchesse :

Voilà le sabre, le sabre, le sabre
Voilà le sabre, le sabre de mon père.

Le *Canadien* ignore que la majorité républicaine de la chambre eût été enchantée de la dissolution, qui aurait amené définitivement les républicains au pouvoir.

En Espagne, il s'est passé un incident du plus haut comique. Le général Quesada, qui commande dans les provinces Basques, ayant imposé une contribution de 18,500,000 réaux pour l'entretien de l'armée d'occupation, la junte refusa de voter la contribution ; là-dessus Quesada fit saisir le trésor provincial dans lequel il ne se trouva rien. Vous voyez d'ici la figure du digne général introduisant son nez dans une caisse vide ; jamais il n'y eut sur terre de général aussi attrapé que le général Quesada.

Jusques au Danemark qui tient à faire du bruit dans le monde ! On ne se serait jamais douté qu'un climat aussi froid pût couvrir des têtes aussi chaudes. Les députés radicaux ont refusé carrément une partie des subsides demandés par le gouvernement, et l'on conseille au roi de faire un coup d'état. L'état des choses pourrait bien amener une révolution.

Aux États-Unis la situation est toujours aussi embrouillée. Le *Board of Cawassers* de la Louisiane a répondu à l'injonction du comité de la Chambre Législative de comparaître devant lui par un énergique : va te faire lan laire. Les membres du dit *Board* refusent à la chambre des représentants le droit de faire une enquête sur les actes du *Returning Board*, avant que les documents sur lesquels ces actes sont basés aient été soumis à la législation de l'état. Dans la Caroline, il y a toujours deux chambres, deux gouverneurs et on annonce, comme si cela ne suffisait pas, qu'il va y avoir aussi deux sénats. Un projet d'amendement constitutionnel, qui avait pour objet de rendre la Cour Suprême des États-Unis juge des votes présidentiels, a été rejeté par le Sénat. Cependant un premier pas semble avoir été fait dans la voie de la conciliation, car la chambre a adopté un projet en vertu duquel un comité de sept membres, nommés par elle, préparerait avec un comité nommé par le Sénat, un projet de loi sur le dénombrement définitif des votes présidentiels. Reste à savoir si le Sénat voudra bien accepter le projet, et si même en cas d'acceptation de sa part, il ne se produira pas des dissentiments sur le mode de fonctionnement des comités et les limites de leurs attributions. Enfin, nous verrons bien.

Au Mexique, Porfirio Diaz, qui avait d'abord soutenu le candidat à la présidence, Iglesias, s'est administré à lui-même la présidence et a commencé comme de juste par se faire octroyer une somme importante par la municipalité et les négociants de Mexico. Il ne fait pas bon avoir trop de piastres dans ce bienheureux pays.

Au Canada, la nomination de M. Letellier au poste de Lieutenant Gouverneur de la province de Québec, en remplacement de M. Caron décédé, a été généralement bien accueillie par la presse, même par la presse réformiste, qui aimerait mieux voir à ce poste important le diable en personne que M. Cauchon.

Les Ultramontains entonnent des hosanna bien sentis en l'honneur du comité du parlement de Québec qui accorde aux sœurs de la Providence l'autorisation de fabriquer et de vendre du Sirop de Gomme d'Épinette et de se livrer à toutes sortes d'industries, et ce, sans payer de taxes. "Les sœurs font beaucoup de bien," nous disent sur un mode lyrique les organes Veuillotistes. "Oh ! comment pouvez-vous attaquer ces bonnes sœurs ? n'êtes-vous pas honteux ? elles n'ont pas un sou de revenu et donnent des centaines de mille dollars." A cela nous répondrons que si elles donnent de l'argent, c'est apparemment parcequ'elles en reçoivent un peu pour cet objet, et surtout qu'elles en gagnent beaucoup à l'aide de leurs petites industries, au détriment des artisans et des petits commerçants. Il ne manquerait plus que cela qu'elles songeassent simplement à se faire des rentes en faisant crever de faim les pauvres diables au préjudice desquels elles réalisent des sommes considérables. Elle ne donnent jamais qu'un prêt pour un rendu, et puisqu'elles ont des avantages exceptionnels, il n'est que juste que leur charité soit exceptionnelle, si tant est qu'elle s'étende réellement sur un grand nombre de personnes. Il est d'ailleurs fort connu que les charités des sociétés catholiques ne s'étendent pas sur ceux qui en sont le plus dignes, mais sur ceux qui pratiquent le plus largement la tartufferie des pratiques religieuses.

F. KASTNER.

(Correspondance particulière du *Réveil*.)

New York, le 20 décembre 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Il existe dans *Maiden-Lane* un mancenillier à huit feuilles qui est la terreur des français de New York ; la nuit dernière, sur la plus haute branche, on entendait positivement un perroquet qui s'exprimait ainsi—un *Echo*, placé là tout exprès, m'apportait plus distinctes ces paroles sonores :

"*Vade, retro, Satanas*, jabotait-il, suffrage universel, progrès et liberté, polls et assemblées républicaines, le monde va à sa fin, il tombe dans l'abîme du libre examen. O peuple, ajoutait-il encore, as-tu oublié le bonheur que goûtaient tes ancêtres ! te représentes-tu tes aïeux, une longue baguette à la main, autour du manoir féodal, s'étendant chaque nuit à faire taire les grenouilles indiscrettes qui empêchaient M. le marquis de dormir ?

Citoyens américains, ne vous occupez plus d'élections présidentielles—j'ai votre affaire, prenez mon Henri V, c'est tout le portrait de son père—je ne vous dis que ça !....."

Malheureusement pour le jaboteur, les *yankees* ne sont pas gens à s'arrêter devant le premier venu, ils vont, ils vont toujours, rien ne les décourage, ils passent par dessus les choses et ne s'agenouillent pas même devant l'homme de génie qui ne fait son apparition dans chaque pays que tous les siècles—puïs, faut-il le dire ?—ils connaissent très-peu notre bon Lafontaine, et je pense que c'est pour cela qu'ils ne comprennent pas le langage des bêtes.

De son côté, *Le Pays* de Paris fait entendre son gros rire cynique ; il s'égaie à nos dépens, ce journal de ceux qui ont un ventre à la place du cœur : il croit, lui aussi, la grande république à la veille d'une catastrophe ; une guerre civile lui ferait plaisir, cela le consolait du désespoir qu'il éprouve en voyant Jules

Simon occuper le poste de premier ministre de la République Française.

Les grenouilles se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique.

Lafontaine vient justement à mon aide pour que je puisse conseiller à ces grenouilles qui veulent un roi de le garder pour elles-mêmes.

Le peuple américain, il n'y a pas à en douter, préfère bâtir des écoles où l'enfant apprend à vivre que des palais où les souverains, ordinairement, apprennent à tuer leurs semblables.

Vantez-vous votre bonheur, agenouillez-vous et lèche les pieds de votre idole, cela nous fera rire; criez tant que vous voudrez: Vive Isidor II ou Anatole III! cela nous est égal, mais de grâce, conservez dans vos musées votre collection de Sires et de Majestés; la libre Amérique n'a des égards que pour les citoyens.

Mais c'est trop m'occuper de journaux monarchiques. Rentrons dans la politique purement américaine. Certes, le champ est large pour la polémique; depuis plus d'un mois nous assistons au laborieux enfantement d'un néo-Président des Etats-Unis; il est nommé, on l'acclame, on le porte au Capitole et là, personne ne veut être son parrain, la majorité elle-même est suspectée; les républicains prétendent qu'on a changé le candidat en nourrice; de là, guerre à outrance entre les journaux; le combat ne finit que pour recommencer, l'encre d'imprimerie coule, les presses gémissent, les typographes demandent grâce; mais qu'importe! les lecteurs veulent être satisfaits et les consciences éclairées. Il est vrai que pendant ce temps-là, quelques idiots crient à pleins poumons à la ruine... qu'ils désirent tout bas; hypocrites! vous savez bien que le plus grand malheur qui puisse arriver se chiffrera par plusieurs millions de dollars que se partageront le *Herald*, la *Tribune* et le *Sun*. Est-ce là ce que vous appelez un désastre?

Il est incontestable que l'imbroglie électoral est des plus comiques et s'enchevêtre de plus en plus. Le comité républicain et le comité démocratique sont également très-amusants lorsqu'ils proclament tous deux à la fois—en face du Capitole—leurs candidats comme Présidents des Etats-Unis; le tableau est original.

Mais le pays est-il pour cela dans l'anarchie? Cela prouve au contraire que ses institutions n'ont jamais été plus robustes. Avec ses trois Présidents sur les bras, notre république trouve le moyen de faire des économies; tandis que l'Espagne, qui n'avait que deux rois sur le dos, a été dévorée par eux et ne paiera jamais ses dettes.

En supposant que l'on abuse de la patience des citoyens et même des citoyennes—lesquelles se demandent si elles porteront un chapeau à la Tilden ou une jupe républicaine—cela prouve que les américains, avant de se donner un chef, ne veulent pas le prendre dans un sac. Il leur faut la lumière autour de leur idole; avant de le conduire au Capitole, ils veulent l'examiner de près et lui dire au besoin: "César, tu es chauve."

On comprend que ce système déplaît souverainement à ces bons monarchistes qui ont toujours quelque part un roi au service des idiots; le pavillon couvre la marchandise.

Un roi, ceci est connu, ne doit ressembler à personne, on ne doit pas l'examiner, il a la permission d'être un imbécile et d'avoir un porte-coton.

Une lettre qui m'arrive de Paris m'annonce que

les légitimistes s'occupent en ce moment de préparer un descendant à Henri V—boiteux et impuissant par la grâce de Dieu!

M. de Franclieu le désire en caoutchouc—ce mannequin devra lire tous les ans aux chambres son discours d'ouverture. Le capitaine de Mun, placé derrière lui, fera les gestes; après la séance on le remettra dans sa boîte et la monarchie désormais sera à l'abri des inter-règnes et du mal de dents.

Afin de laisser le Congrès se débattre à son aise dans sa toile d'araignée électoral, revenons au terrible incendie du théâtre de Brooklyn.

Beaucoup de familles, par suite de la perte des leurs, se trouvent sans ressources. Les théâtres ont déjà offert 10,000 dollars aux parents des victimes; si ce n'est pas une compensation, ce sera du moins un soulagement; de quelque côté que vienne l'aumône, accueillons-la comme un présent du ciel.

A tout il faut une fin—même à la liste des cadavres—le chiffre de 350 est fort raisonnable; à moins d'être crocodile il faut s'en contenter.

Aujourd'hui qu'on est moins troublé, les diverses péripéties de ce drame atroce défilent dans notre esprit avec plus de précision.

Un spectateur, qui a sauté de la 3^{me} galerie jus qu'au parterre, raconte des choses incroyables. Son récit me fait songer au siège de Troie: il s'agit d'une jeune fille qui a sauvé son père en le portant sur ses épaules à travers les flammes. Je ne sais pas si cette jeune personne avait lu l'*Illiade*, et si l'exemple d'Enée sauvant son père Anchise des ruines d'Ilion avait multiplié son courage; néanmoins, je la déclare non seulement aussi héroïque, mais infiniment plus authentique. Passons à miss Claxton et sa compagne, qui, après avoir conjuré le public d'être prudent, ont failli être englouties comme Burrough et Murdoch, leurs amis..... Après une course échevelée au milieu de cet enfer, elles arrivent devant la porte de sortie! mais elle est fermée à clé! désespoir..... L'instinct de la conservation leur donne un courage surhumain; elles repassent comme des salamandres au milieu des flammes et sont sauvées..... Elles disent elles-mêmes que c'est un miracle! Elles sont trop jolies pour que je ne les croie pas.

Mais voilà bien une autre aventure.

Un jeune homme de Brooklyn, au lieu de rester au théâtre jusqu'à la fin, s'avisa d'aller passer la nuit à New Jersey.—Nous ne voulons pas savoir quelles raisons appeleront ce jeune homme si loin de son domicile.—Tout ce que nous savons, c'est qu'en revenant devant sa porte il aperçut son propre cercueil et ses parents fondant en larmes.

Sans explication aucune, la famille entière lui tendit ses bras et, au lieu d'un repas de funérailles, le père décida qu'on tuerait positivement le veau gras pour le retour de l'enfant prodigue.

Oh! si toutes les familles de Brooklyn avaient pu ainsi terminer leurs mortelles inquiétudes, que de cœurs consolés, que d'âmes dans la joie!

Mais il est écrit qu'il ne faut pas toujours compter sur le hasard providentiel. Ordinairement, quand on perd un membre de sa famille, c'est toujours le meilleur; celui auquel on ne tient pas est éternel! Dieu l'a voulu ainsi pour désespérer les impatientes.

Arrivons au dernier épisode qui contient tout un enseignement et qu'en qualité de poète nous nommons ainsi:

L'abîme au fond du dévouement,

Il était donc une fois deux jeunes mariés pleins d'espérance et de tendresse, lesquels, pour la première

fois sans doute, assistaient à la représentation du drame des *Deux orphelines*, de M. D'Ennery de Paris, traduit en anglais il est vrai, mais nullement estropié, comme c'est l'habitude. On sait que c'est au 3^{me} acte que l'intérêt est le plus palpitant. Dix minutes après que le rideau fut levé les spectateurs trouvèrent, non seulement le moment dramatique, mais horriblement tragique.

Notre couple amoureux n'échappa point aux vicissitudes de cette lutte sombre de l'homme aux prises avec les éléments. Des avalanches humaines les séparèrent, ces deux cœurs; l'incendie leur montra des tortures que Lucifer lui-même n'eut pas désavouées; des escaliers inventés par la fatalité les précipitèrent dans l'abîme définitif; leurs bras se tendirent, leurs voix s'appelèrent mais ne se répondirent pas; hélas! l'épouvantable fléau allait accomplir son œuvre.

Personne ne pourrait dire comment ce mari inconsolable fut sauvé; il est vrai d'ajouter que la spirite la plus savante et la mieux payée n'eût pas voulu dire un mot sur la situation critique de cette pauvre femme abandonnée dans ce dédale de flamme.....

Une fois sauvé, il va sans dire que cet époux désespéré chercha de tout côté sa femme; naturellement personne ne l'avait vue.

Mais rien ne put décourager son invincible amour, ni la foule ni les policemen, ni la nuit complice de cet assassinat ténébreux; il était partout et cependant il n'était pas où l'autre moitié de lui-même l'attendait.

Pauvre infortuné, il erre dans la morgue sans savoir ce qu'il y vient faire; ces cadavres calcinés, défigurés ne lui rappellent aucun souvenir; il cherche et désire cependant ne pas trouver, il regarde sans voir, il s'approche pour reculer avec plus d'horreur..... Tout à coup une femme est devant lui, il la reconnaît, c'est elle!... toutes les joies permises dans ce monde et dans l'autre sont devant lui: elle marche, elle vient à lui—le visage, il est vrai, est méconnaissable, mais c'est elle, c'est elle! Il l'emporte dans ses bras jusqu'au domicile conjugal et là—il n'y a plus à en douter—il a retrouvé sa belle mère!!!

ANTHONY RALPH.

COMMUNICATION

Montréal, 20 Décembre 1876.

“ Le prêtre, et à plus forte raison, l'Evêque dans l'exercice de son ministère, n'est pas justiciable de l'opinion publique, mais de ses seuls supérieurs hiérarchiques. Si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre, il peut toujours le faire devant ceux qui ont droit de lui rendre justice; du prêtre on peut appeler à l'Evêque, de celui-ci à l'Archevêque, et de l'Archevêque au Souverain Pontife.....

“ L'Eglise a ses tribunaux régulièrement constitués, et si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre d'un ministre de l'Eglise, ce n'est pas au tribunal civil qu'il doit le citer, mais bien au tribunal ecclésiastique, seul compétent à juger la doctrine et les actes du Prêtre. (Lettre Collective des Evêques du 22 Sept. 1875.)”

En deux mots, aucun tribunal civil n'a le pouvoir de nous juger. Ceci est clair, concis et explicite. Ces deux passages ne sauraient souffrir une autre explication, et bien malin qui voudrait y trouver un autre sens: Aussi personne n'a entrepris ce travail ingrat, et tous les journaux français de cette Province ont accepté ces principes, les uns avec des cris de triomphe, les autres

dans un profond silence, et qui ne dit mot, consent. Cependant, les conséquences qui découlent de ces privilèges invoqués par le clergé, sont d'une telle gravité, qu'il est bien permis d'examiner comment fonctionnerait ce nouveau système. Respectons l'autorité religieuse, c'est le premier de nos devoirs; mais que ce respect n'aille point jusqu'à permettre qu'on viole les lois du pays, qu'on abolisse la constitution, qu'on fasse fi de nos tribunaux. Une pareille soumission n'a pas sa raison d'être. Accepter sans mot dire de telles prétentions, des prétentions qui bouleversent de fond en comble l'ordre social, qui établissent l'arbitraire au nom d'une religion divine, est un crime de lèse-patrie.

Si l'idée de porter sa cause devant un tribunal ecclésiastique germe un jour dans l'esprit d'un pauvre dévot, voyons donc quelle espèce de justice il obtiendrait. Je supposerai abolie cette vieille maxime ultramontaine: *même si l'on croit le prêtre blâmable, il faut toujours lui donner raison*. Prenons pour exemple un fait qui peut se présenter d'un jour à l'autre, qui déjà s'est présenté. Une élection se fait. Le candidat vaincu se plaint à tort ou à raison de l'influence indue d'un ou de plusieurs prêtres. Confiant dans les paroles de ses supérieurs hiérarchiques, il porte sa plainte devant l'Evêque. Ici encore je veux bien supposer que l'Evêque n'est pas Monseigneur Bourget, ou l'Evêque de Rimouski, car autrement toute démarche dans ce sens serait parfaitement inutile. Le procès s'instruit donc selon les formes voulues. L'Enquête se fait et chaque partie fait valoir ses raisons. Après mûres réflexions et délibérations, l'action du pétitionnaire est déboutée. Voilà mon homme à l'eau; heureusement il n'est pas entièrement perdu. L'Archevêque est là prêt à l'écouter, à recevoir sa plainte et à y faire droit. Il dépose la preuve déjà faite aux pieds du prélat. Le juge se retire, délibère sous l'inspiration directe du St. Esprit et l'oracle se fait enfin entendre. Une deuxième fois on donne gain de cause au prêtre accusé.

Rome est le dernier port de salut qui reste à l'infortuné plaideur. C'est vers ces lointains, mais vénérés parages, qu'il va falloir se diriger. Là, il espère enfin obtenir justice. L'esprit de parti ne peut souiller le siège de St. Pierre, les haines locales s'effacent devant le vicaire du Christ. Les préjugés ne franchissent point ce seuil divin. En effet, son espoir n'est pas déçu. Sa longue persévérance est récompensée. Le Souverain Pontife rend le jugement à peu près dans les termes suivants: Messire X..... a outrepassé ses pouvoirs en parlant contre la candidature de M. Z.....

Le précieux document sur son cœur, il se rembarque pour le Canada. Dans sa hâte il oublie même de faire dire une messe pour le repos des âmes du Purgatoire. Il ne pense qu'à son triomphe. Hein! Quelle mine va faire son curé, son Evêque, l'Archevêque? Des illusions enchanteresses caressent son esprit. Il voit l'élection de son adversaire annulée; lui-même est porté en triomphe par le peuple qui récompense son orthodoxie. Que ne voit-on pas en rêve? A travers l'horizon il aperçoit un portefeuille, il s'assiera un jour sur les banquettes ministérielles!

Il débarque. *Citius vento*, il vole vers le palais épiscopal, culbute tout sur son passage, et parvient jusqu'à sa Grandeur. Il lui montre le jugement du Saint Père.—C'est bien, mon enfant, allez trouver votre Evêque. Il forcera le curé à vous faire des excuses.

Mais.....

Que le ciel vous bénisse! et l'Archevêque impatient se retire avec majesté dans sa chapelle.

S'excuser, s'excuser, pense le malheureux, et des doutes affreux s'emparent de son esprit. Se pourrait-

il?... mais non. Vite, allons trouver Monseigneur. Mais là, pareille réponse, avec la parfaite assurance d'une rétractation du curé—Mais Monseigneur, me suis-je donné tant de troubles pour obtenir de simples excuses? je veux que l'élection soit annulée, que.... que.... —Vous avez trop de *que* pour pouvoir vous satisfaire. Je prie le Très-Haut de vous protéger."

Et la comédie est finie. Il est bien vrai que l'intimidation a été reconnue, mais il est bien vrai aussi que votre adversaire retirera son indemnité de député. Que voulez-vous? Dans ce Canada impie, l'Etat ne confère point à l'Evêque une autorité analogue à celle des juges civils. Quand on a la main dans le sac, il faut y puiser largement. Cette fois, contre leur habitude, *confiteor*, les prêtres ont laissé quelque chose. Est-ce la honte? l'oubli? Quiconque connaît les antédécents du clergé ultramontain sait à quoi s'en tenir. Pourquoi s'arrêter à mi-chemin? Les Evêques réunis en concile auraient dû demander à la Législature le pouvoir de faire exécuter les jugements qu'ils pourraient rendre. Mais qui connaît les profondeurs des immunités du clergé? Ont-ils réellement besoin de faire une pareille demande? Mystère. Néanmoins du train que les choses vont, on nous annoncera bientôt gravement, ces gens-là sont d'un sérieux phénoménal, on nous annoncera, dis-je, que l'Eglise, après avoir longtemps permis aux laïques d'administrer la justice, leur retire ce pouvoir pour cause d'abus.

Avant de lancer cette proclamation, on décrètera d'abord que le beau n'est pas justiciable de l'autorité civile; le sacristain aura ensuite son *cul*. Les parents du prêtre jouiront quelque temps après de ce privilège, puis le parti conservateur en bloc sera gratifié des mêmes faveurs. Quant aux libéraux, point de justice, ni laïque, ni civile pour eux; on les pendra tout simplement pour les envoyer au plus tôt au grand chef des *Rouges*. O charité chrétienne!

PAUL G. MARTINEAU.

VARIETES

MGR. DUPANLOUP

I

"*Beati pedes illo...* Heureux les pieds de ceux qui vont à travers les chemins porter la bonne nouvelle!" J'ai bien le droit de commencer par un texte évangélique puisqu'il s'agit d'un prélat, et par un texte apostolique puisque je parle d'un missionnaire.

L'image s'applique... par antiphrase. Je les suivais, il y a quelques semaines, dans la grande avenue de Versailles, ces pieds d'évêque, à peine descendus de voiture et déjà poudreux, et je comparais dans ma pensée ces mules furibondes, traînantes et sautillantes, claquant sur le pavé dur et dans le sable aride, avec les sandales tranquilles de ces apôtres qui parcouraient les nations sans dépenser en fièvre et en bruit la moitié de ce que conomme M. Dupanloup pour aller de Viroflay à Versailles. *Beati pedes!* On peut leur donner toutes les épithètes, à ces pantouffles épiscopales: pieds actifs, pieds militants, pieds vaillants. Mais ce ne sont pas des pieds bienheureux.—Trop de poussière, monseigneur.

Et puis, en vérité, cela ne suffit pas d'être un grand marcheur, de marcher toujours, partout et dans tout, sans gêne, sans fatigue, sans scrupule, de marcher dans sa chambre, dans son oratoire, dans sa chapelle, de marcher sur ses convictions et sur son passé, de prêcher, de catéchiser, de confesser, d'intriguer, d'excommunier, de canoniser, de renier toujours en marchant, d'être un évêque à pied plus rapide et plus actif qu'un missionnaire à cheval. Mieux vaudrait savoir où l'on va, n'avoir qu'un but et le poursuivre doucement, sur la grande route et le long de la ligne droite, que de piétiner dans les sentiers de traverse, que de tourner en rond, c'est-à-dire de tourner le dos toutes les cinq minutes à son passé de la veille.

Une démarche pareille—je ne dis pas une tenue—ce n'est pas de l'illumination, monseigneur, ce serait plutôt de l'hallucination. Vous l'avez crié vous-même: "Où allons nous?" Apparemment vous n'en savez pas plus que le profane. Et alors où allez-vous, monseigneur, en courant si vite? Pourquoi cette activité fébrile, ces coups de talon sur le pavé du grand roi, sur le parquet du Sénat, dans les plates-bandes de vos jardins? car vous avez deux jardins, monseigneur, l'un à Viroflay, l'autre à Orléans, et l'on assure que dans vos promenades vous n'êtes pas plus doux aux plantes qu'aux hommes. C'est peut-être beaucoup dire.

Vous piétez, vous arrachez, vous bénissez comme on écrase. C'est dans le sang, ou plutôt c'est le sang même qui ressort, qui déborde, qui bouillonne dans les artères et gonfle l'épiderme. Congestion perpétuelle, température de volcan, couleur de tropique, les dehors les plus fougueusement réalistes, un teint de pivoine resplendissant, à peine teinté par les inquiétudes de la bile, couronné de rares cheveux blancs, à la frisure inquiète elle-même, incertaine et troublée, type violent et bizarre, nez d'aigle à la forte courbure, menton osseux et menaçant, pommettes dures marquant les joues d'une tache pâle, lèvres gonflées, petits yeux vifs et perçants, rides multiples, grand corps agité par des tics nerveux, soutane plus râpée que brossée, douillette chiffonnée comme un *waterproof* de petite ouvrière, voilà Mgr. Félix, sénateur inamovible et promeneur éternel.

Qu'il pleuve ou qu'il neige, qu'il grêle ou qu'il tonne, il va du même pas alerte et saccadé, les bras scandant avec vigueur le rythme de la démarche, la tête découverte, le crâne ruisselant jusque dans les rigueurs de décembre—crâne hautain, superbe, *poplectique* et nu.

II

Que l'âge y soit pour beaucoup, d'accord. Et d'accord aussi quant au rôle, quant au travail en vue de la galerie. Auber, si bon vivant, disait de Chopin, vivant médiocre—qui devait cependant agoniser plus de vingt ans—qu'il se mourrait toute sa vie. Mgr. Dupanloup se fera suicidé toute son existence. Et il est bien simple qu'à la dernière limite il insiste, il appuie, il exagère le coup de fouet final.

Donc, il y a les soixante-quinze ans, il y a le rôle. Certains tableaux poussent au noir; en vieillissant, M. Dupanloup pousse au rouge. Mais ce rouge même est naturel, il tient au tempérament, à l'essence intime. M. Dupanloup est né, sinon avec la fièvre quarte que vous lui connaissez, du moins avec une sorte d'effervescence charmante et légère à la première aube, lourde et pénible sur le déclin. Aussi bien, même à l'époque des grands succès, Mgr. Félix n'a-t-il été pris au sérieux que par les femmes. Règle sans exception. Et n'allez pas me citer l'allemand; le vieux diplomate, qui devait ruser jusque dans la mort, savait bien ce qu'il faisait en confiant au jeune abbé cette confession doublement acriculaire. *Verba volant...*

Certes, le jeune abbé, bouclé, rosé, pomponné était plus séduisant que l'évêque à poigne et à crosse. Causeries, études, intrigues pieuses, diplomatie de salons, il faisait tout légèrement, superbement, avec une grâce aisée dont les dévotes n'ont pas perdu le souvenir. Il expédiait la théologie comme le reste avec cette promptitude facile, aisément accommodante, qui butine à la surface du sujet.

Aussi a-t-il beaucoup étudié sans rien apprendre, sauf une rhétorique large qui valait jadis, par son flux précipité, mais que les hoquets du grand âge montrent singulièrement vide et creuse.

J'y reviendrai. Constatons seulement que de tous les évêques de France, Mgr. Félix est peut-être le moins sûr de ses autorités et de ses textes. Là-bas, au concile oecuménique, où il allait porter les derniers restes d'un gallicanisme éteint, il a reçu de cruelles leçons théologiques; il est tombé au milieu de tous ces rats de bibliothèque, nourris dans les petits coins du Vatican, comme une souris blanche, vierge de science et mal endentée. Si bien qu'ayant raison au fond, il a eu tort dans la forme, et que les *Monsignori* se sont offert le double plaisir d'écraser ce monseigneur sous une avalanche de textes qu'il comprenait à peine.

"*Parla bene, me non sa niente!*" Belle langue et science nulle. C'est le saint-père qui l'a dit, *in cathedra*. Arrêt infailible. Et de fait, M. Dupanloup, qui a parlé là bas un joli français, un latin trop joli, s'est envasé misérablement dans le vocabulaire épais du dictionnaire religieux.

Toujours la faute de la fièvre. Mgr. Félix digère trop vite pour s'assimiler. Pourtant il faut de l'érudition, il faut de la science, il faut des citations... Ici la fièvre supplée. Quand on ne

sait pas, on devine ; quand on ne devine pas, on invente. Mgr. Félix ne s'est pas toujours contenté de deviner. Affaire de tempérament. Le procédé est inconscient, faut-il dire inoffensif ? Avouons qu'il jette quelque gêne dans les discussions ; mais en revanche il y introduit de la gaieté. On se rappellera longtemps l'étonnante métaphore de M. Dupanloup se comparant à Daniel jeté dans la fournaise de Babylone.

Nature fébrile, ensemble nerveux, tempérament d'écureuil trouvant moyen de faire l'école buissonnière, dans une chambre de quatre pieds, voilà, n'est-ce pas ? un singulier pasteur d'âmes. Comme évêque "pratique," il s'en tire à force de zèle dans les petits détails, administrant mal mais vite, confessant vite mais mal, négligeant l'essentiel pour s'occuper du superflu, brusquant ses inférieurs, harcelant ses commis, faisant sans cesse dans le dos de son clergé le coup de poing qu'il fait ailleurs sur la tête de ses adversaires. Aussi a-t-il une comptabilité prodigieuse, un écheveau de petites œuvres, de petites chapelles, de petites niches, et derrière lui une milice de dévotes, ses sacristaines en robe longue.

Et si vous voulez maintenant mon avis sur le prêtre, je vous dirai que cet évêque septuagénaire, ce cardinal expectant est un déclassé. Sans doute, il a fait ses affaires sous la soutane, mais la soutane n'était pas son affaire.—Alors?...—Je vais dire un gros mot, mais la vérité avant tout. Ardent et infatigable, superficiel et léger, M. Dupanloup est né journaliste.

Il n'y a pas d'affront, seulement pourquoi a-t-il la barrette ? Est-ce que nous avons la mitre ?

III

Un peu d'histoire ancienne. J'arrive à l'orateur, qui est un orateur arrivé—et fini. On peut graver l'épithète banale : Souvenirs et regrets.—Regrets poignants et souvenirs suaves.

M. Dupanloup a été jadis,—au temps des frisures fraîches et de la rhétorique bouclée,—un prédicateur pour dames, un conférencier aimable, onctueux et fleuri, tendre et mélodieux. Mais de la cathédrale au parlement—à travers l'âge—rien n'est resté de cette confiserie musicale, sinon quelques queues de phrases poétiquement enrubannées, saupoudrées d'épithètes agréables. Le reste est violent, précipité, incohérent, sans proportions, sans harmonie, plein de fugués, de faiblesses et de chutes. Pantomime excessive, déhanchement exaspéré, doigts crispés et menaçants, sourcils froncés, accent qui s'aiguise contre les mots avec un bruit sec, irritant et incessant, voilà le décor ; mais à travers les détails complexes de cette fureur permanente, la phrase vient mal, l'idée s'empêtre.

Dans les débats du parlement, M. Dupanloup n'est plus lui-même, il se cherche sans se trouver. Deux lacunes, l'une matérielle, l'autre morale.

La lacune morale, c'est l'absence de logique, l'instabilité d'un esprit emporté, facilement vagabond, qui voudrait le contre-poids d'une science solide. Ce n'est pas tout de déclamer à la tribune, de jeter dans le flux proluxe du discours le vieux fonds des excommuniations, ce n'est pas tout de béner et d'exorciser... Il faudrait encore discuter. On ne traite pas une question d'affaires comme on unit un couple ou comme on enterre un défunt, avec deux formules et trois aspersions. Il faut connaître son sujet, et, le connaissant, le suivre dans ses déductions rigoureuses, et, le suivant, le prendre corps à corps.

M. Dupanloup, qui a de l'esprit, n'a pas l'esprit de cette tâche. Dialecticien négatif, il s'attarde dans les sentiers de traverse, il saccage les buissons, il se jette dans un verbiage minutieux et stérile comme une confession de vieille dévote.

La lacune matérielle, c'est la chaire ; il lui faut cette région haute et tranquille d'où l'on peut lancer l'anathème sur les absents, où l'on n'a d'autre adversaire que le bonnet carré, où le silence respectueux de l'auditoire a le charme intime et pénétrant d'un applaudissement tacite, où monte parfois, comme un encens discret, le frisson approbatif de la foule. Tout peut resservir, tout porte, même les gros effets. Le milieu inspire, le décor soutient, on est chez soi, on connaît tous les échos qui dorment dans les coins noirs des chapelles, amis complaisants, faciles à réveiller. Rien de pareil dans une assemblée politique, l'atmosphère s'y compose d'indifférence ou d'hostilité latente ; dans ce milieu glacial les plus belles fusées tombent et s'éteignent avec un léger bruit, un sifflement aigu. C'était bien la peine de les préparer si longtemps.

Mgr Dupanloup a fait cette triste expérience. La droite elle-même s'est montrée impitoyable. Elle sourit vaguement à chaque coup de mirlouche que le prélat donne sur le tambour réactionnaire. Sa politesse ne va pas plus loin. Succès d'estime. Le plus grave

maintenant, c'est que le vocabulaire est trouble, incohérent, plein de bavures et de scories comme un minerai mal nettoyé. Il fut un temps où M. Dupanloup péchait par comble de français. Beau défaut, qu'il faut regretter. Autant la manière mystique de Mgr Félix était correcte et raffinée dans le classicisme, autant la manière parlementaire est lourde, indigeste, anti-française et même anti-grammaticale.

Le solécisme y prend ses ébats comme un écolier en vacances et conduisit le barbarisme à chaque tournant du discours. Si bien que cette phrase fougueuse est vainement interrompue par les soubresauts de la colère. Au lieu de se raffermir pendant le temps d'arrêt, elle s'enfonça de plus en plus dans les redites. Le gros mot remplace mal le mot juste et toutes les invectives ne sont que des à-peu-près. Le Fénelon délavé des années jeunes valait encore mieux que le Veillot incomplet du déclin.

IV

Nous avons vu le prélat et l'orateur. Reste le politique. De tous les personnages cachés sous la douillette épiscopale, c'est le plus facile à définir, sinon celui dont la définition sera la moins étonnante. Le marcheur éternel, le perpétuel paroleux, le plus agité des agitateurs réactionnaires, tout cela se résume dans ce type vague et terne : un opportuniste.

Je ne prends pas le mot dans son meilleur sens. Je l'entends d'un politique de convictions moyennes, toujours prêt à se plier aux circonstances et ne luttant jamais contre l'impossible, docile aux événements, avançant en spirale quand il est impossible de marcher droit et ne craignant pas de bifurquer dans les sentiers du reniement quand la grande route est obstruée ou dangereuse, sacrifiant les principes aux convenances générales ou particulières. Mais j'ai tort de parler de sacrifice. Mgr Dupanloup—et ceci le sacre opportuniste—a un principe bien arrêté ; le droit des convenances primant le devoir des convictions.

Principe qui date de loin. C'est un fait bien connu que la fortune de M. Dupanloup a eu pour piédestal le lit de mort de Tauleyrand. N'est-ce pas le jeune abbé qui confessa le vieux prince ? Gros événement à cette époque ! On craignait tant de voir l'ancien évêque d'Autun mourir sans confession ! A vrai dire, on le savait absolument incrédule, irrémédiablement sceptique, athée déclaré, apostat reconnu. Mais allait-il couronner sa vie par ce dernier crime, "une inconvenance ?" M. Dupanloup sauva la situation ; d'aucuns prétendent qu'il se contenta de le brusquer. Mais les sacrements furent donnés, et ce ne fut qu'un ori à la cour : "Tauleyrand est mort en homme qui sait vivre."

C'est ce mot voltairien, d'un scepticisme de bonne compagnie, qui a servi de devise à M. Dupanloup. De là date sa grande théorie, si large et si simple, des accommodements moraux. Pensez ce que vous voulez, mais dites ce que veut le monde. Il a prêché longtemps par ses actes comme dans ses prônes ; il l'a crié sur tous les toits lors de l'incident Littré, dénaturant le positivisme, suivant sa méthode ordinaire, arrangeant les citations, défigurant les textes, mais combattant moins le fond de la doctrine que la forme.

Cette théorie, il la porte jusque dans l'intimité. J'ai connu une jeune âme—de la catégorie qu'on appelle âmes blondes—assez profondément libérale et passablement "douteuse," avec un vernis de mysticisme qui la rattachait à la foi. Cette âme blonde alla trouver monseigneur pour lui demander sa direction spirituelle, sans lui cacher le caractère très-vague de son catholicisme. Monseigneur ne fit pas la grimace. Il écouta longtemps ; il conseillait encore, si un beau jour l'âme blonde, au lieu de murmurer ses doutes, ne s'était avisée de les formuler. Monseigneur réclama, — toujours pour la forme :—"Pas si haut !" Et comme l'âme, trop jeune pour comprendre l'opportuniste, s'obstinait à crier, il y eut divorce. Et maintenant l'âme blonde est brune, c'est-à-dire libre-penseuse.

L'opportuniste, c'est la carrière de M. Dupanloup ; grâce à ce fil conducteur, il a pu aller du duc de Bordeaux aux princes d'Orléans, puis à l'empire ; de la déclaration de la Roche-en-Brenil, aux revendications hautaines de l'intolérance syllabique ; de la politique gallicane d'avant le concile, à l'ultramontanisme d'après la République. Et pourtant cette grande communion morale de la Roche-en-Brenil où Montalembert, Grétry, Foisset—jusqu'au prince de Broglie!—s'em brassèrent au pied de l'autel, semblait avoir rompu la tradition... diplomatique de M. Dupanloup, l'avoir sacré pontife du Gallicanisme. Il s'est dégagé de ce passé glorieux ; il est revenu à l'opportuniste, pratique constante qui cependant ne lui a réussi que pour les emplois de second ordre,

confesseur, catéchiste, simple évêque, sénateur simple.—Quand il a poussé jusqu'au Vatican, il a failli périr sous la marée de l'Unité ; quand il a frappé aux portes de Frohsdorf, Mgr de Chambord lui a répondu un " monsieur l'évêque " qui l'a arrêté court.

Épreuves fâcheuses qui ne pouvaient manquer de l'aigrir. On est un prélat, on n'est pas un saint ; on veut bien fouler au pied les vérités pour lesquelles on a combattu jadis le bon combat ; on voudrait trouver un peu de reconnaissance, de justice. L'opportunisme de " monsieur l'évêque " est donc légèrement énérvé. Ajoutez la constitution du 25 février, la République chaque jour plus stable, toutes les portes légales fermées aux factions ; il n'en a pas fallu davantage pour jeter Mgr Félix dans la polémique outrancière.

Quand on n'a plus d'espoir qu'en Dieu, il est bien permis de lever les yeux vers ces régions supérieures où grâce d'État se confond avec coup d'État, et de souhaiter à un président, fût-ce un président constitutionnel " ces illuminations supérieures, qui à l'heure du péril, font qu'un homme se rencontre de la forte race de ceux par lesquels il plut à Dieu — comme dit l'Écriture — de sauver son peuple. "

V

Et pourtant il vient une heure où il faut songer à quitter la scène, à dérober aux feux de la rampe les ravages de l'âge et les meurtrissures du temps. Il vient une heure où le fard ne tient plus sur les joues flasques et tremblotantes, où la nature se révolte et réclame son repos. Et plus le travail était compliqué, plus le tour de force était merveilleux, plus les reliefs s'affirment dans un réalisme brutal.

Heureux les artistes qui savent comprendre ce premier appel et qui vont cacher dans l'ombre les nudités de la vieillesse ! Il en est qui partent dès ce murmure indécis, poli encore et correct, ému comme un adieu, timide comme un avertissement, qui accueille certaines entrées en scène. D'autres luttent et résistent, et se traînent dans la mendicité des applaudissements de commande, traitant par les excès l'incurable maladie de l'âge, trépigant quand ils ne peuvent plus marcher, criant quand la voix n'y est plus, suppléant à l'inspiration par la fièvre et piétinant chaque soir leur déchéance sous l'implacable clarté des lustres.

Acteurs de la scène tragique, tragédiens de scènes plus hautes la loi est la même pour tous. Il faut savoir se retirer à temps s'éclipser dans une apothéose. Tous les rôles ne vont pas à tous les âges, et surtout il est un âge qui n'admet plus de rôles. Quel que soit le but atteint, en deçà ou au-delà du rêve, parvenu ou non, l'oe est arrivé. Vérité vieille comme tous les théâtres d'ici-bas. Mgr Félix en apporte une confirmation nouvelle. De tous ses prônes, c'est peut-être le plus éloquent.

Amis ou ennemis, qu'on plaigne ou non ces résiliements séniles. il y a toujours une secrète douleur à voir cet ancien libéral défendre l'Église catholique avec les procédés qu'employaient les premiers persécuteurs du catholicisme, l'Église apostolique avec une âpreté et une violence qu'eussent répudiées les premiers apôtres, l'Église romaine avec une intolérance et un exclusivisme si contraires au fameux proverbe que tout chemin mène à Rome, — à voir cet ancien constitutionnel prêcher les coups d'État, — cet ancien gallican vénérer l'infaillibilité, — cet évêque chargé d'ans chasser aux papillons dans le champ du *Syllabus* et s'essouffler à poursuivre ce chapeau rouge que le Vatican lui a vendu si cher et qu'il lui livre si peu.

LETTRE DE RUSSIE

* Odessa, 21 novembre.

Pendant les préliminaires de la conférence, quelques jours de repos vont être accordés à l'Europe ; un calme apparent va renaître et, pendant ce temps, chacun va continuer ses préparatifs militaires. Aujourd'hui commence l'émission des cent millions de roubles en billets de banque que la Russie demande bien plutôt à ses enfants qu'aux financiers des pays étrangers. Quelques personnes pensent que cet emprunt ne sera pas couvert ; je crois, au contraire, pouvoir affirmer que

le gouvernement n'a aucun doute à cet égard et n'a lancé sa demande qu'en connaissance de cause.

Lors de son passage à Moscou, l'empereur Alexandre II avait reçu, des négociants et des nobles de la ville et du centre de la Russie, accourus pour le saluer, l'assurance qu'une somme de quarante millions de roubles lui serait accordée à sa première demande. En outre, aujourd'hui, à Saint-Pétersbourg, les membres de la vieille noblesse ont une grande réunion pour délibérer sur cette grande question et s'entendre sur les sommes auxquelles chacun d'eux peut souscrire. Il n'y a pas de doute que le patriotisme russe ne vienne en aide au gouvernement et ne lui donne ce dont il a besoin pour entreprendre la guerre sainte.

Après la mobilisation des hommes et la réquisition des chevaux, arrive le tour des fourrages et des avoines nécessaires à la nourriture de ces derniers ; le gouvernement militaire met en adjudication des quantités considérables de foin et d'avoine à livrer sur différents points de la Bessarabie, à toutes les étapes, pour ainsi dire, de l'armée envahissante. Une fois ces livraisons opérées, l'armée que commande en chef le grand-duc Nicolas sera toute prête à entrer en campagne au premier signal.

Pendant que la noblesse, le Zemstro et la ville de Moscou envoient à l'empereur de Russie adresses sur adresses, pour l'assurer de leur dévouement et de leur foi profonde dans la justice de la cause slave, les armements continuent, et je lis dans le *Journal d'Odessa* le fait suivant :

" La section hydrographique de la direction générale de la flotte et des ports prévient les navigateurs que, dans la mer Noire, à l'entrée du port d'Odessa, du Dniéper, dans la baie de Sébastopol et dans l'isthme de Kertch-Iénicalé, on a placé des navires en vue afin de conduire les navires à travers les torpilles. Des officiers sont mis à la disposition de ces vigies, pour servir de pilotes aux navires qui se dirigent vers les ports sus-indiqués. Les navigateurs sont en outre prévenus que, sans l'aide des vigies, l'entrée de ces ports sera défendue. "

Depuis deux jours, il est facile d'apercevoir, en se promenant sur le quai Richelieu, les vapeurs chargés de transporter en pleine mer et de placer les torpilles chargées de défendre l'entrée du port. Ces torpilles sont de deux sortes, celles éclatant par le choc des navires ennemis et celles dont l'explosion est due à l'électricité ; ces dernières sont reliées à la terre ferme par des fils de fer que de nombreux camions transportent chaque jour de la gare au port. On vient également de recevoir à Odessa, venant de Nicolaïeff, des torpilles nouveau système qui méritent une mention spéciale. Ce sont des cylindres longs de deux mètres environ, d'un diamètre de trente centimètres, ayant l'avant en forme d'un éperon de navire et portant un petit gouvernail à l'arrière.

Ce cylindre est placé dans la mer, soit à fleur d'eau, soit à une profondeur variant de 1 à 3 mètres ; pourvu d'un appareil qui lui donne une vitesse considérable, il est dirigé vers un navire en vue, dont on a exactement précisé la distance. Arrivé à destination, c'est-à-dire sous le navire, en tant de minutes, de secondes et de dixièmes de secondes, la torpille éclate et brise tout ce qui se trouve autour d'elle, faisant ainsi l'effet d'un obus sous-marin. A l'avenir, les navires n'auront même plus besoin de venir d'eux-mêmes se placer au-dessus des torpilles chargées de les faire sauter, celles-ci iront les chercher à quelque distance qu'ils soient.

Accompagné de l'ingénieur chargé de l'exécution

de la jetée non encore terminée, j'ai pu visiter, hier, dans tous leurs détails, les travaux presque achevés auxquels des centaines d'ouvriers sont occupés depuis quelques semaines, et dont le but est de mettre obstacle, non pas, comme on l'a dit, au blocus, impossible à empêcher, mais au bombardement de la ville et surtout à une descente des troupes turques. Peu vous importe de connaître les détails de ces travaux, de savoir qu'ici il y a tant de canons, et là tant de mortiers. Ce que je puis vous dire, c'est que pas un pouce de terrain n'a été perdu soit sur les hauteurs sur lesquelles la ville est bâtie, soit dans le port et sur les quais et mûles. Partout où il a été jugé possible et nécessaire de placer une pièce d'artillerie, la chose a été faite, et j'ai vu pour mon compte plus de huit batteries de grosses pièces Krupp et de dix batteries de mortiers, dirigées de façon à défendre tous les points de la vaste baie au fond de laquelle est assise Odessa.

En revenant de visiter les travaux du fort, l'ingénieur qui me servait de cicéron m'a conduit vers un très bel édifice qui vient d'être terminé et qui servira pour une école de sous-officiers. Il y a de la sorte en Russie dix-sept écoles de sous-officiers coûtant annuellement à l'Etat 872,000 roubles et ayant, de 1864 à 1874, donné l'instruction à 24,440 sous-officiers. Outre ces dix-sept écoles de sous-officiers, il y a en Russie huit gymnases militaires, deux corps de cadets et cinq académies militaires, dont une est spécialement affectée à la formation de chirurgiens et de médecins militaires. J'ai trouvé chez tous les jeunes gens qui m'ont été présentés le plus grand désir d'entrer en campagne, qui anime toute la population russe. L'élan est si grand, si unanime, qu'à moins de satisfaction et de garanties énormes données par la Porte à la suite de la conférence, je ne vois pas qu'il soit possible à l'empereur d'y résister.

RENAULT.

LA PROCHAINE ELECTION PAPALE

Voici le texte exact de la note qui, selon la *Gazette de Cologne*, aurait été adressée au roi Victor-Emmanuel par M.M. Depretis, Mancini, Nicotera et Mezzacapo.

« Sire, les fonctions de cardinal camerlingue de la sainte Eglise se sont développées dans les siècles qui ont suivi le rétablissement du siège apostolique à Rome, jusqu'en 1846, et ont pris une forme particulière et indépendante dans le mécanisme du gouvernement romain. Sous le gouvernement de Pie IX et jusqu'aux innovations introduites par ce pape, le cardinal-camerlingue était placé à la tête de toutes les branches de l'administration politique et économique de l'Etat, et il était indemnisé pour ce service par le tribunal et le collège de la Camera. Pendant le *sed vacante*, on concentrait dans ses mains et dans le tribunal et le collège le pouvoir suprême de l'administration politique et administrative de la ville de Rome et des provinces qui formaient le patrimoine temporel de l'Eglise catholique. Parmi les fonctions de cardinal-camerlingue, on comptait celles qui consistaient à constater le décès du pape, à s'assurer de la correspondance et de tout ce qui se rapporte à la personne du pape et à sa résidence.

Considérant donc qu'un tel acte est de nature exclusivement politique et administrative, puisqu'il s'agit de constater la légitimité du chef de l'Etat, de conserver les documents et les biens du saint-siège ou de la couronne, et d'empêcher qu'ils ne soient confondus avec la fortune privée du pape ;

Considérant que le gouvernement de Votre Majesté est nécessairement à cet égard l'héritier et le successeur des attributions du cardinal-camerlingue sus-nommé, et qu'il est chargé de faire prévaloir la justice, en tenant compte de l'esprit de la loi des garanties, de la situation réelle de la ville de Rome et des intérêts des catholiques :

Et pour témoigner de la sollicitude que le gouvernement de

Sa Majesté déploiera pour tout ce qui se rapporte au décorum et aux biens du saint-siège pendant la durée d'un interrègne ;

Les soussignés ont l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté les mesures suivantes :

1° Le ministre de la guerre donnera au commandant des bataillons de chasseurs à Rome des instructions portant que, dès que la mort du pape sera officiellement annoncée, il sera responsable de la surveillance qui devra être établie sur les abords du Vatican et ses alentours, et qu'il devra s'entendre avec les chefs de la police au sujet de tout incident qui pourrait se produire ;

2° Quand la mort du pape aura été annoncée comme certaine, le préfet de Rome invitera le cardinal-camerlingue, le majordome et le *maestro di camera* du pape, ainsi que deux des médecins *curantes* à l'assister à la constatation du décès, et à accomplir les formalités prescrites ;

3° En cas de refus, le préfet, accompagné du questeur, du médecin provincial et communal, de deux notaires et de quatre témoins, pénétrera dans le Vatican et jusque dans les appartements habités par le pape, et cela même au cas où il rencontrerait de la résistance ;

4° Après la constatation du décès, le préfet prendra possession de l'anneau (*del pescatore*) et l'enverra avec le protocole du décès au cardinal-doyen ;

5° Pendant ce temps, les deux notaires apposeront les scellés sur tous les meubles qui se trouvent dans les appartements du pape ;

6° Le questeur de Rome sera responsable de l'ordre intérieur du Vatican et prendra à cet égard toutes les mesures qui lui paraîtront nécessaires. Il prendra note exacte de toutes les personnes qui habitent au Vatican ;

7° Le cardinal archiprêtre de Saint-Pierre sera averti que, après vingt-quatre heures écoulées, les restes du pape seront mis à la disposition du clergé de la basilique, pour les obsèques usuelles ;

8° Dès que le corps du pape aura quitté les appartements, les notaires ôteront les scellés ;

9° Il sera fait un inventaire complet de tous les objets qui se trouvent dans le Vatican et ses dépendances."

DEPRETIS, MANCINI, NICOTERA, MEZZACAPPO.

La crise ministérielle est à peu près terminée en France, mais il est difficile de dire que la confiance mutuelle existe.

Après avoir déclaré qu'il ne croyait pas pouvoir satisfaire les exigences de la gauche, le Président se décide à prendre M. Jules Simon comme ministre de l'Intérieur et chef du cabinet, et M. Martel comme ministre de la Justice. Nous ne pensons certainement pas que le maréchal ait choisi M. Simon de son propre mouvement. Il se l'est laissé imposer par la majorité et mérite qu'on le loue d'avoir cédé sur un point aussi important. Du reste, il n'a pas à craindre d'être entraîné trop loin par ce nouveau ministre. M. Jules Simon est un républicain et un honnête homme ; du moins nous aimons à le croire. Mais quand il a été investi du pouvoir sous le gouvernement de M. Thiers, qui lui avait confié le ministère de l'Instruction publique, il a fait au clergé des concessions regrettables. Si l'on a quelque chose à redouter de lui, c'est trop de prudence, trop de complaisance à l'égard des réactionnaires. Il semble avoir hérité de Victor Cousin, son maître de philosophie, une trop forte dose d'éclectisme, une disposition trop grande à contenter tout le monde et à concilier tous les systèmes. Rappelons cependant, à son honneur, que son enseignement philosophique lui fut enlevé par l'homme de Décembre, parce qu'il avait refusé de prêter serment à la constitution issue du coup d'Etat. Il est vrai que plus tard il prête serment à l'Empire comme membre du Corps législatif ; mais il fit toujours une opposition habile et vigoureuse au régime de ce temps, et protesta énergiquement, en 1870, contre les manœuvres employées pour faire voter le plébiscite, ainsi que contre la déclaration de guerre à

la Prusse. C'est grâce à ces souvenirs que M. Jules Simon jouit de l'estime des républicains. En 1871, il s'est aliéné M. Gambetta en désavouant, au nom du gouvernement de la Défense Nationale, les mesures prises par la délégation de Bordeaux. Nous ne pensons pas que la réconciliation ait jamais été complète.

Le gouvernement mexicain, que présidait M. Lerdo de Téjada vient d'être renversé.

La lutte décisive a eu lieu le 16 novembre, sur la ligne de chemin de fer entre Mexico et Veracruz, à quinze milles de la ville de Huamantla.

L'engagement a commencé à 10 heures du matin. Le général Allatorre, qui commandait les troupes du gouvernement, a attaqué l'ennemi avec de l'infanterie et de l'artillerie. Le général Porfirio Diaz commandait en personne les troupes révolutionnaires qui égalaient en nombre celles du gouvernement, évaluées diversement de 3,000 à 6,000 hommes. Le général Diaz occupait une position désavantageuse.

La lutte a été vive et énergique; les deux armées ont maintenu leurs positions avec un courage héroïque jusqu'à trois heures de l'après-midi. A ce moment, les troupes du général Diaz commencèrent à battre en retraite.

Dans cet instant critique, on vit s'avancer sur l'arrière de l'armée d'Allatorre une colonne de troupes; ce général avait fait demander un renfort de trois mille hommes; il ne put distinguer, au milieu de la fumée et de la confusion de la bataille, les soldats qui s'approchaient et supposa que c'étaient les renforts demandés qui devaient décider du sort du sanglant combat. Qu'on juge de l'horreur du général lorsqu'il vit son armée mitraillée par derrière! Cette attaque, combinée avec celle qui se faisait sur le devant, changea bientôt l'aspect du combat; les généraux Diaz et Gonzales—ce dernier commandait les renforts—étaient vainqueurs.

Les troupes du gouvernement étaient complètement écrasées; elles avaient 2,700 tués et blessés, et avaient perdu toutes leurs armes, artillerie, munitions et trains d'équipage. Les pertes du général Diaz, tant en tués que blessés, étaient de 1,400 hommes; parmi les blessés sont le vaillant général Gonzales, un héros qui a fait ses preuves sur d'autres champs de bataille, et Montiei, l'ex-gouverneur du district fédéral.

La plus grande surexcitation régnait en ville, et on disait que le président Lerdo donnerait sa démission dans la journée. Il ne l'a pas fait, cependant, et dans la soirée on disait généralement qu'il tenterait de se sauver dans la nuit, accompagné de quelques-uns de ses ministres favoris.

L'encaisse du Trésor, amassé si péniblement à l'aide de contributions forcées, et une somme de \$23,000 prise au Mont-de-Piété, ont été distribués la nuit dernière entre Lerdo et ses favoris; puis, entre minuit et deux heures, ils ont quitté la capitale en voitures, escortés de huit cents soldats. A quelques milles de la ville une centaine d'hommes de l'escorte, rebroussèrent chemin, et quelques heures plus tard il en déserta encore deux cents; le 21 novembre il ne restait plus de l'escorte qu'une cinquantaine d'hommes.

Le mardi, les citoyens apprirent à leur réveil qu'il n'y avait plus de gouvernement, et que Protesio Taybe avait été nommé gouverneur intérimaire du district fédéral.

Les journaux allemands donnent quelques indications sur les principaux chefs de l'armée russe du Sud. Le général en chef, grand-duc Nicolas Nicolajewitch, le frère le plus âgé du tsar, s'est employé avec beaucoup de soin à la nouvelle organisation de l'armée; il réunit en sa personne les pouvoirs militaires les plus complets de l'empire: commandant du corps de la garde, chef de la divisions territoriale de Pétersbourg, général inspecteur de la cavalerie et du génie, ingénieur général des ports, etc., il a quarante-cinq ans; il a fait les campagnes de Crimée et du Caucase. Le chef de l'état-major, général Nepopokojschitski, est un roturier: il appartient à l'armée de l'infanterie; il est aide-de-camp du tsar. Il a fait avec grande distinction la campagne de Hongrie en 1849 et celle de Crimée. Il possède une instruction des plus étendues; les Russes le comparent à de Moltke.

L'artillerie est sous les ordres du prince Nicolas Fedorowitch Massalskij, âgé de quarante-deux ans; il a le grade de général-lieutenant; il commandait l'artillerie du corps de la garde, il se trouvait le subordonné immédiat du grand-duc Nicolas, avec lequel il avait des rapports constants; il a dirigé les améliorations du nouveau matériel. Le général Tomin est le commandant de guerre des troupes irrégulières; il avait exercé les fonctions d'ataman ou gouverneur des Cosaques du Don. Parmi les chefs de corps, le prince Barclay de Tolly Weimarn était à la tête de la garnison de Pétersbourg; il a quarante ans; il est le neveu de Barclay, qui a fait la guerre contre Napoléon Ier. Le général Feodorowitch Radetsky n'est pas un parent du célèbre feld-maréchal autrichien; c'est un simple bourgeois, né de parents polonais, lui-même très Russe; il a cinquante ans; il commandait la division territoriale de Pultava.

Le général de Krudner est un baron de Livonie; il commandait à Vilna. Le prince Michailowitch Woronzoff est le fils du maréchal de ce nom qui combattit contre Schamyl; il a commencé sa carrière au Caucase sous les yeux de son père en 1841; il était major en 1859 et général-major en 1852. En Crimée, il était à la tête de la brigade de réserve de la garde. Il a cinquante ans; son procès à Paris contre le prince Dolgorouki est célèbre.

L'*Edinburgh Review* consacre trente-deux de ses pages à un article sur la correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette,—correspondance publiée par M. le chevalier Alfred d'Arnett et M. A. Geoffroy. Une analyse sommaire, mais soignée et impartiale, des lettres très importantes que contient ce recueil, permet à l'écrivain de jeter un coup d'œil sur ce qu'il nomme "le misérable état du gouvernement de la France à cette période" du règne de Louis XVI, venant après celui de Louis XV. Il décrit ce "misérable état" dans une seule phrase, mais elle est écrasante: "Les fripons et les favoris abusaient du pouvoir despotique; les rênes passèrent des mains de rois faibles dans celles de femmes corrompues ou inexpérimentées; la politique de l'Etat dépendait des intrigues de palais ou des prédilections de boudoirs; la force du royaume était gaspillée licencieusement: l'incapacité et la folie occupaient le pouvoir, pendant que la nation indignée se tenait à l'écart dans une tristesse maussade."

Pius loin, le *reviewer* dépeint avec la même sévérité la société sur laquelle régnait Marie-Antoinette:

“L'extravagance et la folie du vieux régime ; la frivolité licencieuse des joyeux seigneurs et des gaies dames qui ne remplissaient aucun devoir ni dans l'État ni au foyer domestique ; le gaspillage monstrueux de cette royauté usée qui cherchait à suppléer à son manque de dignité par la parade extérieure d'une magnificence extravagante et qui prodiguait aux courtisans la fortune de la nation ; le ton qui régnait à Versailles, où, dans l'air corrompu du despotisme, l'intrigue et la malice arrivaient au pouvoir en calomniant les rivaux, où le dérèglement des mœurs se cachait à peine sous des dehors gracieux ; la perversité morale qui se montrait partout et qui perçait sous le règne de la Dubarry comme sous celui de la digne Polignac, tout cela a souvent déjà été décrit, mais jamais peut-être avec plus de force que dans ces trois volumes de correspondance, pour peu qu'on les lise avec intelligence et réflexion.”

On voit que l'essayist anglais retrouve la Marie-Antoinette du regretté Georges Avenel dans ses propres lettres. Nous recommandons aux royalistes qui vont faire pénitence pour la patrie, dans quelque chapelle expiatoire, la lecture de la conclusion vigoureuse à laquelle arrive l'écrivain de l'*Edimburg Review*. La voici : “Il est impossible de lire ces lettres sans comprendre que la monarchie française était arrivée à un moment où de grandes transformations devenaient certaines. Sans doute, les deux personnages qui représentent pour ainsi dire le chœur dans le drame de cette correspondance, ne savent pas interpréter les signes du temps et ne voient pas la portée de ce qui se passe sous leurs yeux. Mais en étudiant ce qu'ils ont écrit à la lumière des événements qui s'approchaient avec rapidité, nous discernons les paroles écrites sur le mur et nous y trouvons prédits le désespoir et la ruine. Quand un trône a cessé d'inspirer l'attachement et la fidélité ; quand le vice et la légèreté sont assis au gouvernail de l'État ; quand une cour est devenue une scène de dépravation ; quand les gouvernants n'ont plus de souci du peuple et se montrent indifférents à ses besoins comme à ses aspirations intellectuelles, — à quoi peu aboutir cette confusion morale, sinon au renversement d'un ordre de choses que la Providence pèse dans sa balance et trouve trop léger ?”

CHOSSES ET AUTRES

Cromwell a dit, avec profondeur : “On ne va jamais aussi loin que lorsque l'on ne sait pas où l'on va.” L'Europe semble, depuis quelque mois, donner raison au mot de Cromwell. Mais, si elle ne sait pas où elle va, elle veut savoir, du moins, d'où elle vient.”

On a procédé dernièrement à Washington (Pennsylvanie) à la crémation du corps de M. Von Palm, un Allemand excentrique, qui avait exprimé, dans son testament, la volonté d'être brûlé. L'opération s'est faite dans un fourneau construit spécialement pour l'incinération des corps et chauffé à blanc. Elle a réussi au gré de ceux qui tentaient cette expérience. Au bout de deux heures vingt minutes, il ne restait plus du corps qu'une petite quantité de cendres.

L'AIR COMME MOTEUR.—La science a fait de nombreuses tentatives pour faire passer dans le domaine industriel comme force motrice, l'air comprimé. Jusqu'à ce jour, les armes à vent, inventées depuis des siècles, étaient le dernier mot de ce qu'on avait pu obtenir.

Nous sommes à la veille de voir se réaliser cette nouvelle conquête de l'homme sur la nature, et ce ne sera pas une des moindres

attractives de l'exposition de 1878. Un de ces chercheurs infatigables, qui passent leurs veilles à torturer des x et leurs journées à appliquer les résultats de leurs calculs, fait en ce moment construire la machine la plus curieuse, la plus renversante, et en même temps la plus simple qu'on puisse imaginer.

Nous avons assisté hier à une série d'expériences, dont la moindre a été de voir soulever à une certaine hauteur, par un petit ballon en caoutchouc de la grosseur d'une belle orange, plongé dans l'eau, un poids de 80 kilogrammes accroché à une tige métallique qui surmontait ce ballon. Comme force, c'est la production d'un cheval vapeur. Un ballon un peu plus gros, dans les mêmes conditions, produisait instantanément une force telle que la maison où l'expérience avait lieu en était ébranlée. Et tout cela est calculé, et basé sur les lois les plus anciennes et les plus connues de la physique.

Ajoutons que l'inventeur est un Français bien connu du monde industriel et... nous ne sommes pas autorisés à en dire plus.

GÉNÉALOGIE DE LOUIS XV, Roi de France et de Navarre.

1. Laurent Babou, notaire à Bourges, épousa, en mai 1483, Françoise Ra, de laquelle il eut :
 2. Philibert Babou, maître d'hôtel du roi, qui épousa Marie Gaudin, dont il eut :
 3. Jeau Babou, seigneur de la Bourdoisière, maître général de l'artillerie, marié en décembre 1539 à Françoise Robertet, dont il eut :
 4. Françoise Babou, marié le 14 février 1559 à Antoine d'Estrées, seigneur de Couvres, dont est issue :
 5. Gabrielle d'Estrées, surnommée la *belle Gabrielle*, maîtresse de Henri IV, dont est issu en 1594 :
 6. César, duc de Vendôme, marié en 1604 à Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, dont il eut :
 7. Elizabeth de Vendôme, marié le 9 juillet 1643 à Charles Amédée de Savoie, duc de Nemours ; il est issu de ce mariage :
 8. Marie Jeanne-Baptistine de Savoie, qui a épousé, en 1665, Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, dont est issu, le 14 mai 1665 :
 9. Victor-Amédée-François de Savoie, roi de Sardaigne, qui a épousé le 10 avril 1684, Anne-Marie d'Orléans, dont il a eu, le 6 décembre 1685 :
 10. Marie-Adélaïde de Savoie, mariée le 7 décembre 1697 à Louis de France, duc de Bourgogne ; de ce mariage est issu, le 15 février 1710 :
- Louis XV, roi de France et de Navarre, décédé le 10 mai 1774.

La *Vie parisienne*, à propos d'un anneau ayant appartenu à Garrick et que lady Burdett Coutts vient de donner à un comédien anglais, M. Irving, donne des détails curieux sur un bijou historique plus intéressant encore :

C'est la célèbre bague qu'Elizabeth, la reine vierge, avait donnée à l'un de ses favoris, le comte d'Essex, et qu'il devait lui faire remettre en signe d'intercession, si jamais la disgrâce l'accablait. Au moment suprême, il renvoya cet anneau à la reine ; il ne lui parvint pas, et la tête du rebelle tomba sous la hache du bourreau.

Ce bijou appartient à la princesse Czartoriska et fait partie de ce fameux trésor des Jugellons, dans lesquelles se trouve la petite tasse de lapis-lazuli dans laquelle le dauphin prit, aux Tuileries, sa dernière médecine et que la reine Marie-Antoinette avait donnée à sa fidèle amie, la princesse Czartoriska.

J'y ai vu aussi le chapelet de Blanche de Castille, que la princesse acheta des mains des indignes profanateurs des tombes royales de Saint-Denis ! Mais qui pourrait nous dire ce qu'est devenue la curieuse collection des pierreries, talismans médicaux du superstitieux Charles-Quint ? Nous avons vu à Cluny son *bonnet de nuit*, mais c'est tout. Le grand empereur avait des bagues de pierres incrustées dans l'or, propres à arrêter le sang ; 2 bracelets, 2 autres bagues en or et en os contre les hémorroïdes ; une pierre bleue enchaînée dans des griffes d'or pour préserver de la goutte ; 2 bagues d'Angleterre contre la crampe ; une pierre philosophale que lui avait donnée un certain docteur *Dellran* ; enfin plusieurs pierres de bézoard venues d'Orient et destinées à combattre diverses indispositions.

HOTEL RICHELIEU

M. ISIDORE DUROCHER, le propriétaire de cet hôtel, remercie le public d'avoir apprécié par son patronage les efforts qu'il a faits pour mettre son hôtel sur un pied de premier ordre, lui permettant ainsi de compléter les nombreux embellissements et agrandissements, ainsi que les acquisitions dont il a doté son hôtel.

A partir d'aujourd'hui, M. Durocher se propose d'introduire dans son établissement le genre de vie européen et américain, c'est-à-dire qu'on pourra y louer des chambres au mois, à la semaine ou au jour, indépendamment des repas qui pourront être pris, soit à la table d'hôte, soit au restaurant attaché à l'hôtel, où les voyageurs, passants et autres, se feront servir à leur choix des plats sur commande, à toute heure du jour et de la soirée. Quiconque voudra prendre la pension entière, l'obtiendra également à des prix faciles. On y trouvera aussi des chambres doubles, élégamment meublées, pour messieurs et dames.

Les omnibus de l'hôtel Richelieu prendront les voyageurs à l'arrivée de chaque train.

M. Durocher s'est attaché un CUISINIER SPÉCIAL qui préparera sur commande des pièces montées pour dîners privés ou publics, pour les clubs, et en général suivant toutes les occasions que l'on aura de requérir ses services.

Grâce à ces commodités nouvelles offertes au public, M. Durocher croit pouvoir compter encore davantage sur son encouragement.

16 Décembre.

Traductions et écritures en general

Nous désirons faire savoir au public que nous avons annexé au bureau du *Reveil* un bureau spécial pour la traduction et la rédaction de toutes pièces, documents, circulaires, prospectus, annonces..... que les hommes de profession, les industriels, les commerçants, et en général toutes personnes mêlées aux affaires désireraient faire imprimer.

Le besoin d'un bureau de ce genre se fait vivement sentir, et l'on y a spécialement attiré notre attention. Quiconque en effet se donnera la peine de lire les pièces ou documents auxquels nous faisons allusion, soit dans les journaux, soit sur feuilles détachées, admettra que ce besoin est réel et qu'il peut donner ample besogne à faire. Généralement, les circulaires, annonces, etc., sont écrites dans une langue inconnue et c'est à grand, peine qu'on parvient même à les deviner; cette publicité essentielle au commerce et à l'industrie est absolument dédaignée; on croit avoir tout fait lorsqu'on a indiqué le nom, l'adresse et le genre d'occupation accompagnés de détails qui, loin de préciser, tournent le plus souvent en grotesques et barbares réclames, sans profit pour la personne qui veut attirer l'attention du public.

Pour être un bon traducteur, il faut une connaissance sérieuse et une longue habitude des langues; les employés que l'administration du *Reveil* s'est attachés pour cet objet donnent à cet égard les meilleures garanties, et c'est sans crainte que nous convions tous les hommes de profession et d'affaires à venir en faire l'expérience.

() N trouvera en vente au bureau du *Reveil* le deuxième volume des CHRONIQUES de M. Buies.
Aussi, Brochures et Pamphlets par le même auteur.
Série complète du *Reveil*.

Liste des Dépôts où se vend LE REVEIL : MONTREAL.

J. M. CARRON, 501, Rue Craig.
S. E. RIVARD, 625 Rue Craig.
F. E. GRAFTON, 740, Rue Craig.
J. T. HENDERSON, 67, Rue St. Laurent.
J. B. JACQUES, 213, Rue des Seigneurs.
RICHARD RENAUD, 10, Carré Chaboillez.
M^{ME}. CHABERT, 972, Rue Ste. Catherine.
JEAN GAIMME, 1005, Rue Ste. Catherine.
LE CAPPELAIN HERBERT, 238, Rue St. Joseph.
JOHN FISHER & CO., 125, Rue St. Francois Xavier.
MURRAY & CO., 387, Rue Notre-Dame.
WM. DRYSDALE & CO., 232, Rue St. Jacques.
QUÉBEC.
C. E. HOLIWELL & CO., 10, Rue Bunde, Haute Ville.
M. MILLER & SON, 59, Rue St. Pierre, Basse Ville.

PROGRES!

NOUVEAUX MAGASINS DE CHAUSSURES

AU
No. 260, Rue St. Joseph, 260,
Vis-à-vis chez Frs. Lafamme, boulanger;

ET
No. 60, Rue du Pont, 60,
ST. ROCH.

M. GEO. BINET

Désire infoamer ses amis et le public en général qu'il a en main un assortiment considérable de

Chaussures Fines et de Travail

De la plus grande élégance et de la première qualité, qu'il vendra
A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages des toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en main, telles que:
BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;
BOTTES, SOULIERS et CONGRÈS de travail, pour Hommes et

Garçons;
CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.
Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 sept. 1876.—4m.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

BATISSE STADACONA.

W. M. McDONALD

Nos. 56 et 58

RUES COUILLARD ET ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUEBEC

SPECIALITÉ D'OUVRAGES EN PEINTURE FAITS À LA CAMPAGNE.

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des travaux en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, et qui ignorent les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

IMPORTATEUR ET MARCHAND

DE
TAPISSERIES, PEINTURES,
HUILES, VITRES,
MASTIC, VERNIS,
PINCEAUX, ETC., ETC.

M. McDonald saisit la présente occasion pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'avant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toutes les commandes, telles que : Peinture de maisons et d'enseignes, simple et décorative; Peinture à Fresque, Tapisage, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût, sous le plus délai et à court des conditions libérales.

W. M. McDONALD, Peintre

2 sept. 1876.

EMILE JACOT,



IMPORTATEUR DE Montres & Bijoux Fins

ARGENTERIE ET PENDULES,

No. 37. Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES

LUNETTES BREVETÉES DE BLACK.

27 mai, 1876.—2m.

J. & W. REID

No. 40 RUE ST. PAUL

QUEBEC

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier goudronné pour couvertures de maisons

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla de toutes grandeurs et de toutes qualités

Sacs de papier faits à la machine, pour épicerie et nouveautés, de toute qualité et de toute dimension

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De Papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre

Enfin de toutes sortes de Papeteries.

Le tout au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID.

27 mai, 1876.—4f.

VIN DE QUININE

DE

CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,

Les dépressions morales,

La dyspepsie,

La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

CONTREFAÇONS À BON MARCHÉ

QUI NE CONTIENNENT

NI QUININE,

NI SHERRY.

Le seul Vin de Quinine véritable est celui de

CAMPBELL.

Nous n'avons rien à faire avec les imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Du-beau et Gingras & Langlois, à Québec

3 juin, 1876.—6m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI

BUREAUX, 19, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Abonnements pour le Canada

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les Etats-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50
Pour quatre mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois \$0.75
Pour 3 mois 2.00
Pour 6 mois 3.00
Pour l'année 4.00
Chaque ligne additionnelle 0.10

Imprimé et publié par A. Buies, propriétaire et rédacteur-en-chef, 19, Place d'Armes, Montréal